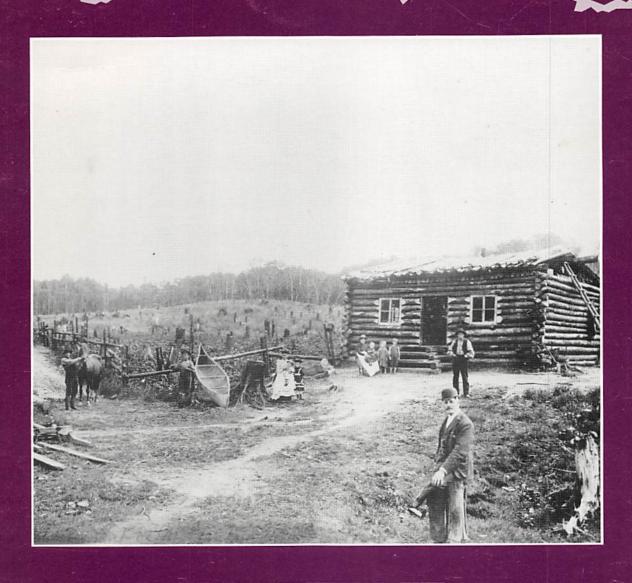
REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

SAGUENAYENSIA

Volume 34, No 4 Octobre / décembre 1992



- •Centenaire de Mistassini
- •Louis Hémon à Roberval
- •Grève de l'Alcan de 1941

Merci à nos généreux donateurs

Membres honoraires

Mgr Jean-Guy Couture Mgr Marius Paré Mgr René Bélanger M. Alphonse Riverin M. Robert Bergeron Me Marcel Claveau

Rév. Père Laurent Tremblay, o.m.i.

Membres à vie (500\$ et plus)

M. Jean-Maurice Coulombe

M. Maurice Ouellette M. Jean Truchon

M. Paul-André Bergeron, C.A.

M. Georges-H. Perron

Mme Esther Villeneuve-Fréchette

M. Gérard Gaudreault
M. Rosario Desbiens
M. Paul-E. Lemieux
M. Hervé Tremblay
Mme Gertrude Tremblay

Dr Jean-Charles Claveau, M.D.

M. René Tremblay M. Réal Lévesque

M. Jean-Hugues Tremblay
Mme Annette Fortin
Me Claude Gauthier
M. Pierre-Eugène Laberge

M. Louis-Henri Harvey
Caisse populaire de Chicoutimi

Scierie Saguenay

Membres corporatifs (1 000\$ et plus)

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée (1985)

Soeurs du Bon-Pasteur (1986) Ville de Chicoutimi (1986)

Monastère des Augustines de la Miséricorde de Jésus

Ville de Jonquière (1986)

Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés (1986)

Fédération des caisses populaires Desjardins-Métabetchouan (1987)

Commission scolaire de Chicoutimi (1986)

Compagnie Impériale Esso (1986) Les Magasins Continental (1987) Ville de Saint-Félicien (1987)

Entreprise d'électricité Grimard Inc. (1988) Caisse populaire de Kénogami (1988) Fondation Thomas-Léon Tremblay (1989)

Raoul Blackburn Ltée (1971) (1989)

Ville de Roberval (1989) Ville de Dolbeau (1989) Les Coopérants (1989)

M. Jean-Paul Tremblay (1989)

Les Augustines de la Miséricorde de Jésus-Jonquière (1989)

Ville de La Baie (1990)

M. Gilles Tremblay (Syndic) (1990)

M. Gilbert Gravel (1990)

Membres bienfaiteurs

(50\$ à 499\$)

Mme Jeannine Dufour-Boucher

M. Laurent Gobeil
M. Benoît Dumont
M. Alayn Larouche
M. Rémy Roussel
Mme Roland Gagnon
M. Jean Mathieu, MD
M. Jean-Marc Patoine
Mme Marie Dharmalingham

M. Fernand Gravel
M. Pierre Ouellette
Mme Rachel Bergeron
M. François Tremblay
M. Julien Grenon
M. P.-E. Laberge
M. Louis-Georges Boisin

M. Louis-Georges Boivin

M. Aimé Gagné

Mme Elisabeth Murdock
M. Louis Gauthier
M. Yves Savard
Mme Lucette Ouellet
M. Marcel Leblanc
M. Aurélien Tremblay
Mme Michelle Harvey
Musée du Fort Inc.
M. Armand Demers
M. Raymond Lessard

Membres de soutien (25\$ à 49\$)

M. Robert Côté
Les Rédemptoristes
M. Wellie Tremblay
M. Fernand Gagnon
M. Paul-Émile Carrier
Mme Hélène Savard-Jacob

M. Daniel Erban M. Jacques Riverin M. Alyre Martin M. André Talbot

Soeur Simone Tremblay Mme Jacqueline Beaulieu

M. Jean Gagnon

Mme Claire Saint-Pierre

M. Joseph Gravel Mme Geneviève Talbot M. Benoît Laprise

UQAC

M. Marcel Panunzio
M. Ben Blackburn
M. Pierre Laflamme
M. Paul-Henri Croft
M. Alyre- J. Picard
Mme Jeanne B.-Grenon
Mme Jeanne Bégin
Dr Armand Gagnon
M. Paul Desbiens
M. Gilles Tremblay
Mme Charlotte Petit
M. Laurent-Yves Simard

La Société historique du Saguenay tient également à remercier ceux et celles qui donnent des montants moindres. Cependant, lorsque ces montants sont de 15\$ ou 20\$, nous fournissons un reçu pour usage fiscal.

Saguenayensia

publication de la Société historique du Saguenay volume 34, numéro 4, octobre-décembre 1992 publiée en décembre 1992

Sommaire

La revue Saguenayensia est publiée
trimestriellement par la Société historique
du Saguenay, 930, Jacques-Cartier Est, C.P.
456, Chicoutimi, G7H 5C8. Tél. :549-2805.
Les avis de changement d'adresse, les
exemplaires non distribués et les demandes
d'abonnement doivent parvenir à l'adresse
mentionnée ci-dessus. Port de retour
garanti. Envoi de publication-
Enregistrement no. 0849.

Le service d'archives de la Société historique du Saguenay est agréé par le ministère des Affaires culturelles du Québec depuis le 14 septembre 1990.

La Société historique du Saguenay bénéficie d'une subvention de la Fondation Mathew Ralph Kane.

La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Photo de la page couverture



Campe de défricheurs vers 1895. Rivière-aux-Foins, Mistassini. Source: ANQC, Coll. de la SHS.

Éditorial	2
- À l'origine de Mistassini, un monastère par Jacques Pineault	3
- Les moines de Mistassini par Jean-Baptiste Crépeau	7
- Mémoires d'un vieillard: Prudent Marceau annotés par Roland Bélanger	9
- Mémoires d'un vieillard: Joseph Lefebvre retranscription par Victor Tremblay	22
- Louis Hémon à Roberval, et ses lieux de séjour au Québec par Marcel Leblanc	25
- La grève de 1941 à l'Alcan et ses suites adaptation par Réal Lévesque	31
Chroniques:	
- À travers les archives	34
- Comptes rendus	36
- En bref	38
- Sites et monuments de la Sagamie: l'épicerie de Mme Jeanne Gagné par Gaston Martel	41

Éditorial

Le bénévolat nourrit la Société historique du Saguenay

Le bénévolat à l'intérieur de la Société historique du Saguenay a toujours été prépondérant. Sans lui, comment espérer la viabilité d'un organisme comme le nôtre? Le bénévolat, c'est la force vitale d'où dépend l'essentiel de notre développement.

Rappelons les Victor Tremblay, Léonidas Bélanger, Gérard Maltais, Raoul Fortin, Conrad Vanasse, pour n'en nommer que quelques-uns. Mais il en est un qui, depuis plus d'une quinzaine d'années, nous a consacré presque tous ses après-midi, et j'ai nommé M. Louis Gauthier.

Il s'occupait de la gestion du fichier des membres de la Société historique du Saguenay, du recrutement et de l'expédition, dès leur parution, des numéros de la revue Saguenayensia. Il a même siégé quelques temps à notre Conseil d'administration. Son implication s'est révélée efficace et salutaire par surcroît. À preuve, le membership s'est pratiquement maintenu au même niveau.

Son expérience professionnelle nous a valu de judicieux conseils sur le fonctionnement du secrétariat. Sur le plan personnel, je lui dois un support indéfectible, qui m'aura permis d'aller toujours «un peu plus haut, un peu plus loin».

Comment remercier un bénévole aussi serviable et empressé d'aider...et, surtout, qu'il m'annonçait, au cours de l'été, sa décision de prendre une seconde retraite. Il nous faut donc trouver quelqu'un d'autre pour assumer ses tâches qui, avec le temps, sont devenues moins lourdes, avec l'arrivée de l'ordinateur. Avis donc aux intéressés (ées)...

Mgr Victor a montré un savoir-faire étonnant dans l'initiation des jeunes au métier d'historien et dans le travail de traitement des archives. Au cours des dernières années, nous avions justement un étudiant en histoire à l'UQAC. Il s'agit de Sylvain Gaudreault. Ce dernier nous a apporté un soutien efficace dans le développement de la bibliothèque et à titre de secrétaire du Comité d'édition de la revue Saguenayensia. Il nous a quitté en septembre dernier afin d'effectuer un stage à l'Assemblée nationale. Nous voulons donc profiter de l'occasion pour le remercier de son dévouement et son excellent travail. Si d'autres étudiants pouvaient faire comme lui...

Il me plaît à présent de souligner le travail de moine effectué par M. Albert Larouche dans l'identification des documents photographiques constituant notre collection. Il s'acquitte de sa tâche avec sérieux et un scrupuleux souci d'exactitude; deux des qualités requises pour un travail de cette nature.

Depuis près de deux ans, M. Larouche va bon train et réalise une besogne combien utile. Nous voulons ici le remercier et vanter ses mérites; lui dire combien son travail saura rendre d'inappréciables services pour la recherche. Voilà une autre forme de bénévolat que nous voudrions développer. Nous apprécierions beaucoup recevoir de l'aide additionnelle pour ce travail. Si la chose vous intéresse, manifestez-vous!

Il y a aussi la recherche et le traitement des archives. Nous entendons, au cours des prochains mois, définir un nouveau type de bénévolat qui pourrait s'y rattacher. Mais, ceux chez qui ce travail peut éveiller la curiosité, nous serions heureux de les accueillir.

Enfin, il existe une autre forme d'aide. Il s'agit de la correction des textes et des épreuves de la revue Saguenayensia. À cet égard, nous remercions les Lisa Brisson, Marc Gingras, René Laberge, Raoul Lapointe et Raymond Lemieux. Voilà un travail qui s'effectue très bien à la maison.

Au bout du compte, il demeure possible d'apporter une contribution valable au sein d'une société d'histoire régionale tout en piquant sa curiosité intellectuelle. Travail dans l'ombre mais combien nécessaire...

Roland Bélanger, archiviste

À l'origine de Mistassini, un monastère

par Jacques Pineault, o.c.s.o.

L'épopée de chacun de nos villages chante les ancêtres et leurs exploits héroïques. Quand vient le temps d'entonner celle de Mistassini, il s'agit non seulement, pour satisfaire la légitime fierté des héritiers, d'aligner la liste des pionniers ou les dates auxquelles se réfèrent des événements mémorables, mais encore de rappeler la naissance d'une communauté monastique. Car, phénomène rare, c'est à des Trappistes que revient le privilège d'avoir inscrit le nom de Mistassini sur la carte de l'histoire religieuse et civile du Nord-Ouest du Lac-Saint-Jean.¹

Certes le mouvement colonisateur et agricole de la fin du XIXe siècle y est pour quelque chose. C'est d'ailleurs un missionnaire-colonisateur qui eut l'inspiration d'inviter un essaim de moines cisterciens dans cette région. L'abbé Calixte Marquis², en effet, agent de la colonisation à la solde du gouvernement de l'Honorable Honoré Mercier, premier ministre du Québec de 1887 à 1891, songeait à un groupe religieux susceptible d'attirer quantité de colons et de défricher les contrées sauvages qui défilaient devant ses yeux lorsqu'il canotait sur les rivières Mistassini et Mistassibi. Bref, il jonglait précisément à ces Trappistes, venus de France à Oka en 1881³ et dont on vantait les réussites agricoles dans les milieux ecclésiastiques et politiques de la belle province. Le gouvernement manifesterait bientôt son accord à ce projet patriotique, promettant subsides et secours, dans le but de juguler l'émigration de la jeunesse canadienne-française vers les industries américaines, et l'évêque de Chicoutimi lui-même, Mgr Louis-Nazaire Bégin⁴, s'emparait du projet propre à favoriser le développement de son diocèse. Restait à connaître l'avis des Pères. Ils ont dit oui, mais...

Notre-Dame-du-Lac, à Oka, n'avait pas encore atteint son autonomie. Elle ne deviendra abbaye qu'en 1892. Pour fonder et essaimer, en plus de l'autono-

mie définitive, il lui fallait du personnel disponible et de l'argent. Oka n'avait rien de tout cela. Le Chapitre Général⁵ suggérait prudemment d'attendre. Le Père Immédiat⁶ de Notre-Dame-du-Lac se montrait d'ailleurs réticent, voire opposé. Les évêques de Chicoutimi et de Québec pressaient les moines de s'éxécuter. Les choses n'en traînaient pas moins. Finalement, tout espoir s'évanouirait, car le gouvernement Mercier perdait les élections de décembre 1891. Le même mois, Mgr Bégin recevait une nomination à l'archevêché de Québec. Et, enfin, le nouveau gouvernement démettait l'abbé Marquis de son emploi.

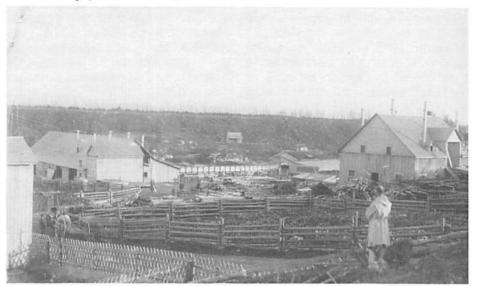
Au Chapitre Général d'octobre 1892, où s'unissaient en un seul Ordre les différentes Congrégations Cisterciennes de la Stricte Observance⁷, Dom Antoine Oger⁸, récemment élu abbé de Notre-Dame-du-Lac, écopait des foudres de son Père Immédiat qui refusait plus que jamais de négocier la fondation du Lac-Saint-Jean, mais il obtenait toutefois la permission renouvelée d'acquérir les lots offerts par le gouvernement. De suite, il télégraphie à Oka d'envoyer trois moines reconnaître les lieux et commencer les constructions nécessaires. Puis il écrit au nouvel évêque de Chicoutimi, Mgr Michel-Thomas Labrecque⁹, de lui fournir un acte à présenter à l'abbé général, qui inventorie les chances de réussite d'un projet de fondation trappiste dans son diocèse. Le chapitre se clôt avant que cette pièce ne soit parvenue aux capitulants. Il faudra encore un mois tout entier avant que l'abbé général ne tienne entre ses mains le document épiscopal proclamant moult arguments favorables et se terminant par: «Comment Dieu ne pourrait-il pas susciter de nombreuses vocations au milieu d'une population la plus religieuse et la plus morale du Canada tout entier, je ne crains pas de l'affirmer?».10 Convaincu par les arguments de l'évêque, Dom Sébastien

Wyart¹¹ acquiesce et communique sa décision à Dom Antoine resté en France: «Il me semble qu'il est bien difficile de résister au courant d'opinion créé par la presse en faveur de la fondation et qu'il faut dire une fois de plus «vox populi, vox Dei». Il me semble aussi que le Chapitre Général serait du même avis. Faites donc la fondation, mais prudemment en vous faisant renouveler d'une manière formelle et par écrit les promesses des autorités ecclésiastiques et civiles. De plus, commencez modestement, sans détruire le personnel de Notre-Dame-du-Lac, et sans permettre des dettes jamais. Je bénis cette fondation au nom de la Sainte Trinité, j'appelle sur elle la Protection de notre Mère Marie-Immaculée et je reste du Fondateur Révérend et cher Père Abbé, le bien affectionné in Corde Jesu». 12

Ce qu'ignoraient cependant l'abbé général et Dom Antoine Oger, c'est que de simples explorateurs qu'ils étaient le 29 octobre en quittant Notre-Dame-du-Lac, les trois moines désignés pour une mission de reconnaissance, excités autant par leur désir de bien faire que par la cordialité empressée des autorités civiles et religieuses, s'étaient transformés en fondateurs en cours de route. Accueillis par l'archevêque de Québec et ses auxiliaires, ils gîtaient huit jours au palais épiscopal, retenus par les gens d'Église et les représentants du gouvernement qui cherchaient à les encourager par toutes sortes de movens. Le samedi 5 novembre, ils laissaient l'archevêché avec Mgr Labrecque qui tenait à accompagner jusqu'à Roberval les désormais intrépides fondateurs: Le P. Louis de Gonzague Emonet, responsable du groupe, le P. Bernard Roy et le F. Bruno Demers. Des émissaires du gouvernement voyageaient par train avec eux; ils avaient pour mandat du ministre de la colonisation d'installer les Pères sur les terres offertes par le gouvernement. À leur arrivée sur les bords de la Mistassibi, les trois Trappistes ne trouvèrent qu'un campe,



Une vue d'ensemble des installations des Pères Trappistes, vers la fin du siècle dernier. Source: ANQC, Coll. de la SHS.



La ferme des Trappistes, toujours vers la fin du siècle dernier. Source: ANQC, Coll. de la SHS.



La sortie des fidèles, le dimanche, du monastère des Trappistes, à Mistassini vers 1894. Source: Coll. des Pères Trappistes.

qui avait servi d'étable depuis un an et demi, un moulin à scie dont l'abri faisait défaut, quelques autres minables bâtisses, la misère et le froid. Pourtant ce jeudi 10 novembre 1892, Notre-Dame de Mistassini prend vie et forme. «Les Pères Trappistes se trouvent très heureux et sont aussi bien reconnaissants envers le gouvernement et ses employés. Ces pauvres pères se sont trouvés bien à la gêne...» ¹³, écrivait l'un des émissaires du gouvernement pour rendre compte de sa mission.

Bientôt les ingénieurs dépêchés par le gouvernement tracent une route jusqu'au village voisin, Saint-Méthode: car, avant la fin de janvier 1893, cent cinquante demandes d'octrois de terre dans le voisinage de la fondation avaient été acheminées au ministère des Terres de la Couronne. La poste inaugure un service hebdomadaire en avril de la même année. Les moines ouvrent chantier et magasin général et, au début de décembre, un premier monastère régulier attire les regards des visiteurs et des colons qui se présentent en masse. Tant que les Trappistes seront là, il y a bon espoir pour l'établissement des structures économiques, sociales et religieuses du secteur. Comme au Moyen Âge, l'arrivée de moines sur une lande désolée a suscité l'apparition d'une agglomération. Mistassini élira son premier conseil municipal dès janvier 1897.

Cependant, exercer le métier de colonisateur n'était pas chose simple pour des moines Trappistes en cette fin de XIXe siècle. Plus d'une fois la fondation périclitera vers une mort prématurée, tant à cause des sommes investies que du labeur exigé de la part des moines. En 1901, devant la piètre situation financière de la fondation, accablée en sus de rapports pénibles avec la jeune colonie qui l'entoure, une enquête sérieuse de viabilité est conduite par Dom Jean-Marie Chouteau, l'abbé de Bellefontaine, et le frère Bruno Demers, l'un des trois fondateurs retourné à Oka. Il en résulte différentes mesures justifiées et désirables, mais en particulier la venue d'un jeune et dynamique supérieur de vingt-sept ans, à la poigne plus que solide, capable de sauver l'existence de la jeune pousse. Dom Pacôme Gaboury¹⁴ manifestera rapidement la précocité de son génie de telle sorte qu'en janvier 1904, le Saint-Siège érigeait le monastère en prieuré. Sous le priorat de Dom Pacôme, non seulement la communauté augmentait

en personnel jusqu'à atteindre le nombre de trente religieux, mais encore le défrichement cédait le pas à une production agricole diversifiée, assurant l'avenir de la communauté et le développement économique de la région toute entière. Il n'est donc pas étonnant qu'en 1913, la maison-mère, Notre-Dame-du-Lac, élut comme abbé le sauveteur de la maison-fille.

Les Trappistes assurent leur propre subsistance par le travail de leurs mains. Les successeurs de Dom Pacôme ont donc poursuivi le perfectionnement des entreprises agricoles qu'il avait mises sur pied: ferme laitière, laiterie, beurrerie, fromagerie, élevages divers, cultures céréalières et maraîchères, industries du bois, etc.; mais ils cherchèrent aussi à accroître le nombre des vocations en instaurant un juvénat. Pendant près de trente ans, soit de 1913 à 1946, le Juvénat Saint-Bernard, qu'ont fréquenté un grand nombre de Jeannois et de Saguenéens, fournirait la plupart des candidats à la vie monastique.

Les nouvelles recrues exigeaient de plus en plus d'espace. En juillet 1911, Dom Pacôme avait construit une bâtisse de pierres et de briques sur un plateau s'élevant au confluent des rivières Mistassini et Mistassibi; mais en 19301'édifice avait peine à contenir les soixante-cinq membres de la communauté. Le nouveau prieur titulaire, Dom François-Xavier Huet, entreprit donc la construction d'une deuxième aile. De 1934 à 1938, il s'ingéniait aussi, malgré les faibles ressources et la crise économique de l'époque, à faire lever de terre l'église abbatiale. En effet, le Chapitre Général de 1935 invitait le Saint-Siège à ériger en abbaye la désormais solide fondation de 1892. Dom François-Xavier, qui était prieur titulaire depuis 1929, en serait le premier abbé de 1935 à 1960.

Les successeurs de Dom François-Xavier, Dom Jean-Vianney Laflamme (1960à 1965), Dom Damase Ladouceur (1965à 1969) et Dom Armand Veilleux (1969à 1976), maintiendraient l'abbaye dans la régularité tout en améliorant le rendement de l'économie appelée à s'adapter aux circonstances. Ainsi, le domaine agricole perdait de plus en plus de son importance au profit de la légendaire chocolaterie qui fait aujourd'hui la renommée de l'abbaye.

Cependant, après la Deuxième Guerre mondiale, l'incendie du Juvénat



Le premier monastère des Pères Trappistes, circa 1896. Source: ANQC, Coll. de la SHS.



Le deuxième monastère en pierres et en briques occupé à partir de 1911. Source: Coll. de la SHS.



Le monastère, une fois les dernières modifications terminées. Source: ANQC, Coll. de la SHS.



Le moulin à scie des Pères tirait son pouvoir de la rivière avoisinante. Source: ANOC, Coll. de la SHS.

et sa fermeture définitive, les vocations ont eu nettement tendance à diminuer, et la communauté par le fait même, jusqu'à ce qu'elle retrouve l'essor qu'elle connaissait entre 1910 et 1920, où, après avoir dépassé les épreuves de l'enracinement, elle épanouissait toute sa vitalité. De nombreux décès toutefois et quelques départs inévitables vers d'autres orientations de vie légitimaient l'abandon des locaux bâtis dans les années trente pour déménager dans un cadre plus conforme à une communauté composée d'une trentaine de personnes. Dom Armand Belcourt, abbé de 1976 à 1987, exécuta donc en 1980 le transfert de la communauté à l'extrémité nord de la propriété, le long de la route qui conduit à Saint-Eugène-d'Argentenay, dans un monastère moins spacieux, qui attendait son église... Cette dernière sera l'oeuvre de Dom Aurèle Thibault, abbé depuis 1987.

Le 10 novembre 1992 marque donc cette année le premier centenaire de cette féconde aventure monastique et mistassinienne, née dans les circonstances que l'on sait. Si l'on juge l'arbre à ses fruits, et à Mistassini ils ont dépassé l'espérance des fleurs, que l'on songe avant toute chose que le rôle d'un monastère et de ses habitants est de transformer en paradis des déserts spirituels de tous les temps. L'on ne peut donc s'arrêter et proclamer «mission accomplie»; car pour Dieu, mille ans sont comme un jour.

Notes

 Le nom de Mistassini, qui vient d'un mot indien signifiant «grosse roche», était déjà porté par une rivière, coulant à proximité de la fondation trappiste et tirant son origine d'un lac de même appellation.

Joseph-Calixte Marquis (1821-1904), curéfondateur de Saint-Célestin, comté de Nicolet, et colonisateur actif dans plusieurs paroisses de cette région, fut le principal négociateur de l'établissement des Trappistes à Mistassini pendant son mandat d'agent de la colonisation pour les districts du Saguenay et du Lac-Saint-Jeand'octobre 1889 à juillet 1892.

Le 1er septembre 1881, des Trappistes français venus de N.-D. de Bellefontaine prenaient possession de leur domaine au moulin de la Baie, à Oka, près du Lac des Deux-Montagnes. Cette fondation porterait le nom de Notre-Dame-du-Lac, mieux connue sous l'appelation de Trappe d'Oka. Cf. Camille-Antonio Doucet, La Trappe d'Oka, son histoire depuis sa fondation, en 1881, jusqu'à nos jours, Trappe d'Oka, 1979, 201p.

Louis-Nazaire Bégin (1840-1925),

Louis-Nazaire Bégin (1840-1925), deuxième évêque de Chicoutimi de 1888 à 1891, a préparé les voies à l'établissement des Trappistes à Mistassini. Il était promu coadjuteur puis archevêque de Québec de 1891 à 1925.

Les Chapitres Généraux sont des délibérations auxquelles prennent part tous les supérieurs des monastères de Trappistes. Depuis une époque très ancienne dans l'Église, toutes les communautés religieuses tiennent, à des fréquences variables, des Chapitres Généraux.

Le Père Immédiat est le supérieur de la maison qui a réalisé une fondation; la fondatrice est dite maison-mère et la fondation, maison-fille.

Les congrégations trappistes se réunissant en un seul Ordre étaient au nombre de trois: deux congrégations françaises, celle de Sept-Fons et celle de La Grande-Trappe, et une congrégation belge, dite de Westmalle. Bellefontaine et Oka appartenaient à la congrégation de La Grande-Trappe.

Dom Antoine Oger (1852-1913) fut successivement supérieur de Notre-Damedu-Lac de 1886 à 1887, premier prieur titulaire du même monastère de 1887 à 1892 et, enfin, son premier abbé de 1892 à 1913. De droit, il est le fondateur de Mistassini.

9 Michel-Thomas Labrecque (1849-1932), troisième évêque de Chicoutimi de 1892 à 1927, a grandement encouragé et soutenu la vie des communautés religieuses. C'est sous son épiscopat et grâce à lui que furent accueillis les Trappistes dans le diocèse.

10 Chicoutimi, 28 octobre 1892, lettre de Mgr Michel-Thomas Labrecque à Dom

Sébastien Wyart.

11 Dom Sébastien Wyart (1839-1904) fut élu le 11 octobre 1892 premier abbé général de l'Ordre Cistercien Réformé, appelé depuis Ordre Cistercien de la Stricte Observance.

12 Rome, 3 décembre 1892, lettre de Dom Sébastien Wyart à Dom Antoine Oger.

13 Rivière Mistassini (Monastère des Trappistes), 19 nov. 1892, lettre de N. Brindamour à H.-A. Turgeon, chef de la Branche de la Colonisation.

14 Dom Pacôme Gaboury (1873-1964) sera le premier prieur titulaire de Notre-Dame de Mistassini de 1904 à 1913 et le deuxième abbé d'Oka de 1913 jusqu'à sa mort en

1964.

Pour mieux connaître les moines et le monastère de Mistassini:

P. Jacques Pineault, Les Guides, (recueil de souvenirs sur les supérieurs qui se sont succédé au monastère), Mistassini, 1990, 107 p. (10\$+frais de poste de 3\$).

P. Jacques Pineault, Des jours et des hommes, (chronique d'une communauté monastique), Mistassini, 1991, 194 p. (20\$ + frais de poste de 5\$).

(Les deux volumes, couverture cartonnée & laminée, reliure collée pour l'un, cousue pour l'autre, 30\$ la paire sans frais de poste).

Chercheurs de Dieu, cassette vidéo (VHS & Bêta) sur la vie monastique à Mistassini. Durée d'une demi-heure. (15\$ + frais de poste de 5\$).

Si l'on désire commander, écrire à: Monastère N.-D. de Mistassini 100, route des Trappistes Mistassini, Québec GOW 2C0

Les moines de Mistassini

par Jean-Baptiste Crépeau, o.c.s.o.

La question ne sera pas: qui sontils? N'est-on pas censé savoir qu'ils sont des Cisterciens-Trappistes? Cisterciens, parce que membres de l'Ordre de Cîteaux (Cistercium) fondé en France, en 1098, par saint Robert de Molesme et un groupe de Bénédictins autorisés à établir une nouvelle Observance. Trappistes, parce que sous la Révolution française (1791-1793), les vingt-quatre moines de la Grande-Trappe (France) doivent fuir en Suisse, en Autriche, en Pologne et jusqu'en Russie. Imaginez ce périple, cette randonnée, et en quel équipage!... Puis, ils reviennent 240 moines et moniales. On les a entendu nommer «Trappistes», et le nom leur est resté.

La question présente est: que sontils? Comme le livre de l'Ecclésiastique (18:8) qui demande: «Qu'est-ce que l'homme et à quoi sert-il?»

Réponses:

 Les Cisterciens-Trappistes sont des moines qui suivent la Règle de saint Benoît (480-547). Ce code de vie, son auteur l'appelle modestement «une faible ébauche de Règle» (un brouillon!). Mais, l'ayant rédigée sur le tard, il lui a conféré le cachet très avantageux d'une expérience vécue. Du reste, cette Règle est un riche résumé de l'Évangile. C'est dire que, même si elle concerne d'abord et précisément les moines (gens qui vivent autrement que le commun des humains et en marge de la société), cette Règle contient des préceptes, recommandations, orientations et pratiques qui s'appliquent aussi bien à la vie des chrétiens de notre époque qu'à ceux du passé.

Des aspirants à la vie monastique, saint Benoît réclame comme toute première condition et disposition: qu'ils cherchent Dieu, c'est-à-dire qu'ils veuillent mieux Le connaître, entretenir avec Lui un contact prolongé, pour en venir à tout faire en sa présence, pour

son amour et sa gloire. C'est pleinement évangélique, n'est-ce pas? et efficace (la vie des milliers et milliers de moines et moniales sanctifiés à l'école de cette Règle le prouve abondamment).

- 2. «Moines! Moines! Quelle est cette profession-là? C'est celle de n'en avoir aucune.» Que l'impie François-Marie Arouet, surnommé Voltaire (1694-1778) se plaise à exercer sa verve sarcastique sur ce point et à ce point, il prouve une ignorance crasse de l'histoire, lui, historien pourtant. Ah! Si on jugeait de la vie monastique seulement par son extérieur, oui, on pourrait penser que cette existence ne sert qu'à l'individu lui-même (alors c'est de l'égoïsme pur!), ou qu'elle introduit chez le moine l'insouciance quant au prochain et aux problèmes humains (cruel et lâche égoïsme): «Moi, c'est moi; toi, c'est toi!... Mes bottines à moi; tes bottines à toi!» comme on dit bêtement. Ou enfin que le moine fuit le monde pour s'enfouir dans la tranquillité (comme «Le rat dans son fromage» de La Fontaine!). Encore égoïsme, bourgeois, celui-là.
- 3. Mais non! La vie monastique n'est pas égoïste. Loin de là. Car la vie de communauté est un lieu privilégié où le coeur des moines se dilate en pratiquant l'obéissance mutuelle et, en entretenant un ardent amour du prochain, chacun en vient à négliger son propre bien-être pour servir le bien de son frère. De là découlent, d'une part, le partage de toutes les situations et occupations — ce que saint Paul appelle «porter les fardeaux les uns des autres» (Gal.6.2) — et, d'autre part, l'empressement et le soin à exercer l'hospitalité, prioritairement paraccueil de retraites individuelles et de consultations; enfin, la pratique généreuse de l'aumône sous formes variées.
- 4. Le moine contemplatif, tel le Cirstercien, se livre, une large part de sontemps, à la prière: prière individuelle

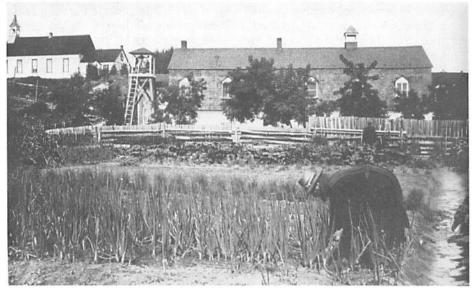
en toute liberté et fréquence; prière «officielle», au nom de l'Église entière, c'est l'Office divin (qu'on désigne maintenant par les expressions «Prières du Temps présent» et «Liturgie des Heures») et la célébration quotidienne et solennelle de la sainte messe. Ce ministère de l'intercession est très précieux et très bénéfique dans l'intérêt de l'Église et de toute l'Humanité; les Souverains Pontifes, de Pie XI à Jean-Paul II, l'ont souligné avec insistance. «Ma paroisse est l'Univers», a dit le P. Congar, O.P. C'est une devise et un programme des moines contemplatifs.

5. De par la Règle (bénédictine), les Cisterciens-Trappistes joignent le travail à la prière comme composante de leur activité quotidienne. En prescrivant le travail, saint Benoît s'est conformé à la conduite des Apôtres et des moines des tous premiers temps. Déjà au simple point de vue humain, le travail est noble et il est très utile: il permet à l'homme de se valoriser en tant que pourvoyant aux besoins matériels, personnels et sociaux. Qui plus est, le travail, non seulement fait éviter l'oisiveté, mais il favorise, en outre, un nouvel élan intérieur. Ici, il faut reprendre la réflexion de Pie XII: «Le moine ne s'unit pas à Dieu malgré son travail, manuel ou intellectuel? Mais, c'est *par* son travail même qu'il s'élève constamment vers le Christ.»

Le travail des moines? Les annales de diverses régions de l'Europe le signalent et le soulignent: défrichement, colonisation, construction de villages et de villes, instruction et évangélisation des peuples, conservation et développement des arts et des sciences. Et quoi d'autre? Ce qu'autrefois les moines ont produit en grand, ceux de Mistassini l'ont réalisé à l'échelle de leur région. En effet, répondant aux appels des autorités ecclésiastiques et civiles de 1892, ils ont implanté un milieu religieux et un centre de colonisation et d'agriculture et, dans la suite, introduit



Des moines travaillant aux labeurs agricoles. Source: ANQC, Coll. de la SHS.



La culture maraîchère occupe une partie des travaux des Trappistes. Source: ANQC, Coll. de la SHS.



La prière et la contemplation sont très importantes dans la vie monastique. Source: ANQC, Coll. de la SHS.

ou développé des industries, jusqu'à nos jours. Dès les débuts, ils veillaient aux intérêts spirituels des gens, les accueillaient aux Offices du dimanche; bref, les moines trappistes se sont ingéniés à procurer aux colons tous les services, en des circonstances souvent très pénibles et sans ressources.

6. Pénitence. Ah! Que voilà un mot sans trop bonne presse, de nos jours! N'importe! Envers et contre tout (et tous!), elle est une réalité résistant aux caprices et aux excès d'une mentalité matérialiste et jouisseuse. Pénitence signifie, ici, privation volontaire de certains avantages et agréments, et observances de pratiques dans cet esprit. Le silence, par exemple: il n'est pas mutisme mais bien maîtrise de soi pour se borner à un usage discret et modéré de la parole. Radio-Télévision? On s'en sert pour s'instruire, non pour se distraire seulement ou...tuer le temps. Abstinence de viande, sauf exigence de santé. Renonciation à la vie conjugale par le célibat pour le Royaume et l'extension de fraternité à toute famille humaine. Retrait du monde: on ne sort de la solitude que pour des raisons importantes. Vie en commun, avec cependant usage plus ou moins étendu pour la lecture, la prière et le repos. Régime et train de vie tout à fait simple qui favorisent l'épanouissement de toute la personne dans le recueillement et la paix, dans un environnement jalousement respecté.

Voilà ce que sont et ce que vivent, depuis un siècle, les moines Cisterciens-Trappistes de Mistassini. Ils ont vécu dix-neuf ans sur la rive droite et tout au bord de la Mistassibi, 79 sur la butte à faible distance du confluent des rivières Mistassibi et Mistassini, et douze où ils sont présentement, à environ sept kilomètres plus haut. La construction d'une nouvelle église abbatiale et d'une nouvelle hôtellerie monastique favorisera la poursuite de leurs services religieux et social. Souhaitons une providentielle relève des vocations, ici et partout, pour assurer la subsistance et le rayonnement des valeurs les plus précieuses de la religion et de la société.

Mémoires d'un vieillard: Prudent Marceau

annotés par Roland Bélanger

La relève de l'arrière-temps, depuis 1879

J'ai perdu notre mère à l'âge de dix ans, en mars 1879. Elle s'appelait Marie Bureau et mon père, Pierre-Chrysologue Marceau. Nous étions cinq enfants vivants. Le plus vieux, Josaphat; moi, Prudent; mes soeurs: Albérine, Mélanie et Zélia; et Cléophas. Le demier avait seulement un an lorsque nous sommes restés orphelins, très pauvres. Nous avions une de nos petites cousines pour prendre soin de nous. Mon père avait donné les deux jeunes: Zélia, à mon oncle Jos. Marceau, et Cléophas, à mon oncle Prudent Marceau; il est mort à l'âge de deux ans et Zélia est morte à l'âge de 77 ans.

Après la mort de notre mère, on a passé un bien triste été, malgré que nous avions notre petite cousine. Mon père était bien découragé, il avait décidé de changer de place; il a été voir des terres à Boulhed (?), c'était pas à son goût, alors, il est retourné vers Mégantic avec des amis, mais il n'a pasété capable de faire des affaires et il était bien triste quand, tout à coup, il entendit parler du Lac-Saint-Jean. Ét, dans l'intervalle, il apprit que le curé de la paroisse de Saint-Sébastien¹, monsieur Caron², prêtre-curé, venait de Saint-Jérôme³, comté du Lac-Saint-Jean.

Ils partirent trois pour aller aux informations et ils revinrent enchantés de leur voyage. Il leur donna de très bons renseignements et leur dit que c'était de très belles et très bonnes terres n'ayant pas de roches et avec ça, un beau grand lac.

C'était donc la paroisse de Normandin qu'il avait l'intention de venirvoir. Dans le temps, cette paroisse on l'appelait La Société⁴. Aujourd'hui, c'est Saint-Cyrille de Normandin. Alors ils se préparèrent pour aller voir le Lac-Saint-Jean. C'était un gros voyage: cent lieues⁵. Ça prenait deux semaines pour l'aller-retour.

Ils partirent quatre. Mon père, Georges, son frère, Charles Coulombe, son beau-frère, et un ancien voisin, Alfred Champagnat. Ils partirent vers le commencement de juillet ou la mijuillet, un lundi matin et ils ne furent de retour que deux semaines après, un samedi au soir. Ça prenait deux jours et demi pour aller à Québec, trente lieues; il leur restait encore 65 lieues à faire pour le reste de la semaine.

Ils prirent le chemin par Beauport, Le Château⁶ et L'Ange Gardien, pour prendre le chemin de la traverse à Stoneham. Il y avait quarante lieues de traverse dans le bois et il n'y avait pas un homme qui y résidait durant l'été. Il y avait, par exemple, des camps à toutes les quatre lieues.

Ils sortirent le vendredi midi et se rendirent coucher le soir à Ouiatchouan, entre Chambord et Roberval, qui portait le nom de la Pointe-Bleue, en ce temps-là, chez un cultivateur, François Bourdin, dit Girard; de là, ils repartirent le samedi au matin pour La Société. En passant par Saint-Prime, ils aperçurent un homme tout en regardant ces belles terres n'ayant pas une seule roche et bien «planches». C'était une admiration pour eux.

L'homme, voyant que c'était des étrangers, s'approcha d'eux et leur adressa la parole: «Vous êtes des étrangers, je crois?». Ils dirent que «Oui». Il leur demanda: «Où allezvous?». C'était vers les onze heures. «On va à La Société, afin de s'acheter des terres». Il leur dit: «D'où venezvous? Du sud?». «De quelle place? De Lampton⁷!». «Moi aussi, je viens du

sud, d'Arthabaska Ville». Il leur dit: «Il est près de midi, vous allez dîner avec moi, et je voudrais monter avec vous, à la paroisse de Saint-Méthode». On l'appelait Tikuapé³ dans le temps. Et il continua encore: «C'est aller loin pour rien; venez donc avec moi, il y a des gens qui veulent s'en aller d'ici, et vous allez pouvoir avoir ces terres-là pour presque rien, pour quelques piastres seulement».

Alors ils y consentirent. Comme de fait, le dimanche, ils furent voir un nommé Bécate, un Béliveau et un autre, du nom de Châteauguay. Et comme de fait, ils achetèrent chacun un lot.

Le lundi, ils repartirent pour revenir à Lampton. Ils rebroussèrent chemin et ils furent de retour le samedi aprèsmidi, vers 3 heures, la deuxième semaine et très satisfaits de leur voyage. Après le retour de leur voyage, mon père vendit alors sa terre à un de ses cousins, Edouard Lapierre.

Bien des gens venaient prendre des informations. Joseph Dion, son frère Théophile, leur beau-frère Théodore Bernier et un autre de leurs amis, Pierre Carrière, un garçon, vinrent à leur tour au Lac-Saint-Jean, à Tikuapé, ils s'achetèrent chacun une terre. Après qu'ils eurent tous fait leurs récoltes chez eux, là, ils se préparèrent pour venir faire de la terre et des camps confortables pour leurs familles.

Alfred Champagnat avait un gros camp et ils étaient logés chez-lui.

Ils ont fait de la terre jusqu'au milieu de décembre et là ils revinrent pour Noël toujours très satisfaits.

Ils passèrent un mois et demi à deux mois puis ils repartirent pour le Lac-Saint-Jean vers le 20 mars, avec

des grosses charges de provisions. Il faisait très beau le mercredi soir et ils allèrent coucher aux premiers camps; laissant Stoneham, c'était très beau et très doux.

De là, ils repartirent de bon matin. Ils étaient trois voitures, quatre hommes. Les deux garçons de mononcle Georges Marceau et les deux garçons de son beau-frère, Charles Coulombe: Joseph et Laurent.

Vers le midi, le gros dégel les menaçait très fort. Ils avaient l'intention de coucher au troisième camp mais ils ne purent rendre leurs charges là. Ils les laissèrent à un mille du camp, là où ils voulaient aller coucher. Dans l'intervalle, ils manquèrent noyer un de leurs chevaux; toujours est-il qu'ils réussirent à se rendre au camp le lendemain, mais ils ne purent reprendre leur voyage, il

plut à torrent durant trois jours. Ils étaient bien découragés. Ils auraient bien voulu être sur un bon chemin afin de pouvoir revenir sur leurs pas, mais impossible. Trois jours se passèrent de même. Toujours que il arriva, le soir, trois sauvages. Ils dirent: «Des dégradés?». «Oui», répondirent-ils. «On voudrait bien se voir là d'où l'on part». Ils reprirent: «D'où partez-vous?». Nos gens répondirent: «Dans le sud». «Où allez-vous?». «Au Lac-Saint-Jean». «C'est pas sur le voisin, à quelle place?». «À Tikuapé; si ça peut geler, on va s'en retourner». «Non, dirent les sauvages. Demain matin, il va faire une petite gelée et vous allez vous en aller au Lac-Saint-Jean sans misère du tout».

Comme de fait, ils furent chercher leurs charges dès le lendemain, dès le matin, et ils passèrent la quatrième journée au camp et le surlendemain matin, il a fait une forte gelée; là ils se poussaient vers le Lac-Saint-Jean, ils se sont rendus comme des bienheureux.

Ils eurent ensuite deux semaines de froid. Ils s'approvisionnèrent de foin et de bois pour bâtir la maison et le printemps fut très beau. Le 25 avril, la glace de la rivière Tikuapé a parti et ils ont fait une assez bonne semence. Ils firent de la terre et finirent leurs semences le 4 juillet.

Le lendemain, mon père s'est mis en route pour revenir à Lampton avec le garçon de mon oncle Georges Marceau, il avait 21 ans. Ce n'était pas en automobile, c'était en petite charrette à poches⁹, et cela, pour faire cent lieues. Ils passèrent cette fois par la Baie-Saint-Paul. La traverse n'avait que 20 lieues au lieu de 40, par le chemin de Saint-Jérôme. Rendus à Québec, ils passèrent



Une ferme typique au début du siècle. Source: ANQC, Coll. de la SHS.

trois ou quatre jours dans la famille de mon oncle Georges Marceau. Ils arrivèrent à Lampton vers la mi-juillet 1880.

À Lampton, les enfants avaient passé l'hiver chez mon oncle Charles Coulombe et on avait une fille d'une cousine de mon père, une fille de François Lapierre, Emérance Lapierre, une vraie bonne maman.

Dans le printemps de 1880, en mai, j'ai fait ma première communion. J'étais chez mon parrain, Prudent Marceau.

Mon père «settlait» 10 toutes ses affaires afin de remonter au Lac-Saint-Jean vers le commencement d'août. Il avait engagé notre servante pour l'été et une partie de l'hiver.

Il se fit une paire de roues avec essieux en bois pour se faire un «quatre-roues»¹¹, qu'il avait fait ferrer par le bonhomme Jean Goulette. Ce «quatre-roues» était fait avec des roues de charrette et des essieux de bois. Ce serait un «bachat»¹² de nos jours.

Il fallut ensuite partir encore une fois pour le Lac-Saint-Jean. Cette foislà, nous descendîmes à Québec et nous passâmes deux jours chez Georges Paré, le beau-frère de mon oncle Georges Marceau, qui travaillait au moulin d'allumettes et de boîtes de tous genres.

Chez mon oncle, ils étaient trois grandes filles et une jeune, et trois garçons: Georges, de 21 ans et les deux autres Adolphe et Pierre, de 12 1/2 et de 14 ans. Les deux jeunes étaient restés au Lac-Saint-Jean avec leur père et ma



Mistassini vue de l'autre côté de la rivière. Source: ANQC, Coll. de la SHS.

tante travaillait au moulin avec trois grandes filles et son grand garçon.

De là, après deux jours passés au moulin de chez mon oncle, nous partîmes pour le Lac-Saint-Jean. Nous prîmes le bateau à Québec pour débarquer à Chicoutimi, avec une charge de 1 000 livres; un gros quart de lard, un poêle, de la fleur¹³ et du bagage. Ça coûtait 5\$ pour les colons sur le bateau.

On a marché la journée et la nuit, on n'a débarqué que le lendemain à dix heures de l'avant-midi. Il avait mouillé toute la nuit et le «gros vent du nord» était très froid. Les côtes de «terre forte» n'étaient pas praticables et on a été obligé de faire monter notre charge par un charretier.

Mon père a payé 25 cents pour faire monter la côte du quai¹⁴, il avait trouvé notre charge très pesante.

[Le charretier lui dit]: «Vous avez un bon cheval pour aller si loin que cela».

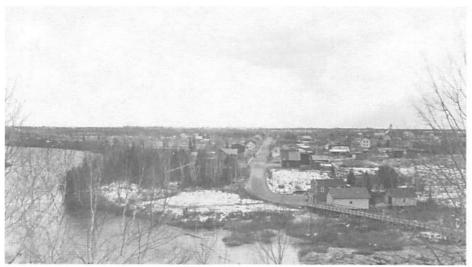
De là on continua notre chemin et on laissa un peu de nos effets au Grand-Brûlé, à Laterrière, chez un Amé (?) Bouchard et on s'est rendu loger chez Jean Dechaîne, un hôtelier, un gros bonhomme très «roffe», un associé de McLeod, et il était un des grands boss des Price.

J'avais peur de ce «gros bonhomme». Il avait l'air à manger le monde à le voir. Le lendemain j'étais fier de repartir.

De là, on est venu coucher chez François Bourdin, dit Girard. On avait fait la traverse de la rivière Métabetchouan en bac et à la rame; j'avais peur.

Et le lendemain on est allé coucher à Saint-Félicien, chez un Beaudoin, qui venait de Saint-Anselme du Sud de Québec.

Et de là, pour se rendre à Tikuapé, on avait une rivière de neuf arpents de large encore à la rame. Ça prenait une demi-heure pour faire la traverse. On a laissé une partie de nos effets chez Beaudoin et nous prîmes le chemin de Tikuapé. Il y avait une savane de quatre milles à traverser, ça calait jusqu'au jarret du cheval. On avait à peine 400



Mistassini représente le type du village colonisé seulement depuis quelques décennies. Source: ANQC, Coll. de la SHS.

livres dans notre voiture et on arriva vers les onze heures.

Ils avaient commencé la récolte et ils avaient rentré du grain et tout allait à merveille. On acheva très tard. Tout couper à la faucille, c'était long, dans ce temps-là, de faire la récolte.

Mon père travailla notre petite maison pour pouvoir rentrer le printemps suivant.

Au commencement de décembre 1880, mon père se prépara pour retourner au Sud chercher sa famille. En passant par Québec, il fit la connaissance d'une vieille fille et il passa huit jours là et il se maria en passant. Après quelques jours, sa femme travaillait chez le «boss» Paré, il la laissa là pour passer le reste de l'hiver parce qu'il n'était pas logé au Lac-Saint-Jean.

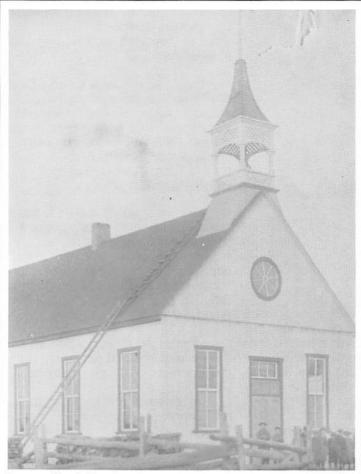
De là, il se rendit à Lampton. Il passa près d'un mois et demi là et il alla ramener la servante et il repartit avec mes deux soeurs les plus vieilles pour revenir au Lac-Saint-Jean. La plus jeune était restée chez mon oncle Jos Marceau. Rendu à Québec, il passa une semaine là avec mes soeurs qu'il donna en soin à sa nouvelle femme. Elles ont été quelque temps chez des amis de notre belle-mère et celle-ci les a envoyées se promener chez une de ses soeurs à Saint-Michel-de-Bellechasse, Anastasie Pouliot, qui devint, plus tard, l'épouse de Gervais Bernier. Elle était restée pour passer le reste de l'hiver et venir par le bateau en mai 1881.

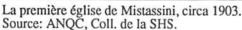
Moi, j'avais passé l'hiver seul avec Joseph Dion; Alfred Campagna s'était marié dans l'hiver de 1880 et il avait changé de terre et il avait été rester au rang Double de Saint-Félicien. Comme il avait semé très tard, notre récolte de 1880 avait gelé, on avait récolté très peu de blé et on le ménageait pour l'été, on avait fait faire de la farine avec de l'orge qui avait gelé. J'ai donc passé l'hiver à manger de la galette d'orge gelé. Mon père me faisait cuire un petit pain par semaine et pour en manger un repas par jour; dans l'automne, on avait été trois semaines à la soupe aux patates avec du lard; pas une bouchée de pain! Parce qu'on n'était pas capables d'aller au moulin, il fallait traverser la grosse rivière et il ne faisait pas assez froid pour que la glace soit bonne pour passer avec les chevaux. On avait douze milles à faire pour aller au moulin à scie. J'ai passé un triste hiver et bien ennuyant.

Quand mon père est revenu au mois de mars, comme j'étais content. Ce printemps-là, Pâques a été le 24 avril 1881. Toute la semaine sainte, le monde



Les champs pendant la saison des récoltes. Source: ANQC, Coll. de la SHS.







La deuxième église de Mistassini, circa 1928. Source: ANQC, Coll. de la SHS.

avait labouré et le Samedi-Saint, Joseph Dion avait semé huit minots de pois. Enfin, nous avions eu un printemps beau, chaud et sec. On faisait de la terre et tout allait à merveille. Vers la première semaine de juin, ca faisait trois semaines qu'il n'avait pas mouillé. C'était sec!

Un jour, le jeudi, je m'en suis tou-

jours souvenu, on tassait de l'abattis, il faisait très chaud et on avait commencé de bonne heure le matin, on vint dîner à 11 heures. On ne voyait qu'un petit feu, très loin, à sept ou huit milles; c'était très chaud! Après dîner, on se coucha, nous, les jeunes. Le temps était bouché de fumée et déjà le vent soufflait à grande brise.

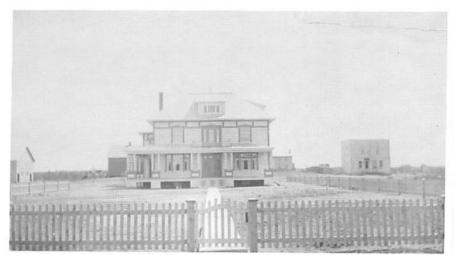
disaient que, tous les dix ou douze ans, il passait un grand feu. Il en avait passé un en 1870, alors, on se dit, c'est un grand feu du Saguenay.

Les hommes disaient «on va passer au feu». On était entouré de tas d'abattis tout près du camp. Les hommes se mirent tout de suite à creuser un trou

dans la terre pour y cacher notre linge et nous les jeunes, on charroyait le linge sur le bord du trou. Juste comme l'on finissait, le feu arrivait sur nous poussé par un vent du nord qui soufflait de 40 à 50 milles à 1'heure. Le vent a tordu les bâtisses qui restaient. On sortit les chevaux de l'étable, on étouffait. Le feu roulait déjà partout. On poussa nos

> voitures sur le labour pour les mettre à l'abri. Tout a brûlé dans le champ, il ne nous a resté qu'une roue de banneau, de toutes nos voitures; et notre linge qu'on avait enterré a tout brûlé aussi.

> La terre avait terriblement chauffé. Et nous, on partit avec les poches vides pour s'envelopper la tête, pour ne pas étouffer, on marchait dans le feu. On crovait tous mourir et on



Les vieux du Le presbytère de Mistassini, circa 1928. Lac-Saint-Jean nous Source: ANQC, Coll. de la SHS.



La pêche sur les rives de la rivière Mistassini. Source: ANQC, Coll. de la SHS.

est venus à bout de devancer le feu pour se jeter à l'eau, si le feu nous y forçait trop. À deux heures, on était tous passés au feu. On a trouvé les dents de notre herse piquées dans la terre; le collier de notre cheval accroché au manchon de la charrue et la perche de la charrue a brûlé aussi. Par conséquent, on n'avait pas une bouchée à manger, pas un morceau de linge de rechange; c'était très décourageant.

Notre semence dans l'abattis a tout brûlé et il a fallu tout remplacer. On a été se réfugier chez Napoléon Perreault. On y a passé deux mois.

Le lendemain il a fallu partir pour aller à Saint-Prime et à Roberval afin d'avoir des provisions et du grain de semence. On a remplacé notre semence à crédit, ce devait être payé sur de l'argent qu'on devait avoir pour faire une route débouchant sur Saint-Félicien.

Les gages étaient de 80 cents par jour. Cela prenait du temps pour se «stocker» de provisions.

Là, on est restés très pauvres. Mon père a écrit à sa femme de ne pas venir, qu'on avait tout brûlé. Il est resté bien découragé. Il m'a dit: «Si la récolte a pas belle apparence, on se préparera et on retournera à Sherbrooke». Mais on a eu la plus belle récolte, ce qui l'a encouragé.

Alors, à l'automne, il fut chercher la belle-mère et mes deux soeurs, après la Toussaint, en petite charrette à poches. C'était un dur voyage, il y avait 30 lieues à faire.

De là les années se passèrent assez bien, on se rencourageait, on comptait sur de belles battures de rivière; c'était riche à voir, il y poussait du foin bleu¹5 à hauteur d'homme, mais l'eau baignait ses pointes jusqu'au mois de juillet. Cela faisait périr la graine, cela ne valait pas grand'chose, il nous restait des terres de sable, très sèches, c'était pas très pousseux.

Mais il y avait une chose qui nous tracassait bien: c'était les maringouins, par nuées. On était trois ou quatre semaines qu'on ne dormait presque pas des nuits, c'était très fatigant et il n'était pas facile de travailler. On en avait pour trois semaines, on ne faisait pas autre chose que faire des feux à nos animaux; sans cela ils seraient morts, impossible

de travailler du tout. Bien des années se sont passées comme ça. Pendant vingt ans, ça continua et toujours des maringouins.

J'avais acheté une terre à La Doré et je l'avais défrichée un peu; j'avais 32 ans; alors, je me suis décidé à me marier; j'avais bâti une fromagerie. Le 22 octobre 1900, j'ai célébré mon mariage et nous avons été faire notre voyage de noces à Sainte-Anne-de-Beaupré, dans un pèlerinage.

Nous nous étions mariés le lundi matin, à 5 heures et nous partions à 7 heures par le train du pèlerinage. Nous ne sommes revenus que le jeudi au soir, chez mon père, qui restait à Saint-Méthode, et on a passé le reste de la semaine là et nous sommes repartis pour La Doré le lundi suivant.

Lorsque j'ai fermé ma fromagerie, à l'automne, nous sommes retournés passer l'hiver avec mon vieux père.

J'avais comme fromager le frère de ma femme, avec sa femme. Le printemps suivant, je l'ai encore engagé pour une seconde année.

Au printemps, lorsque je suis parti pour rouvrir ma fromagerie, j'ai dit à mon père: «Je ne reviendrai plus à Saint-Méthode, faites de votre terre ce que vous voudrez; vendez-là, donnez-là pour ce que vous trouverez. Cette semaine, je vais vous laisser mon cheval et une voiture et venez nous trouver». À la fin de la semaine c'est ce qu'ils ont fait.



La pêche représentait, à l'époque, un bon complément pour nourrir sa famille. Lorsque l'on se retrouvait à proximité d'une belle rivière, les gens étaient nombreux à en profiter. Source: ANQC, Coll. de la SHS.

Il a vendu à Jacob Aubé pour quelques cents piastres, il a eu 100\$ comptant et le reste devait lui revenir à 100\$ par année, mais il a été bien mal payé.

Nous avons resté là six ans. Trois ans après, j'ai vendu ma fromagerie à Joseph Boulianne et je ne me suis occupé que de culture.

Au printemps de 1901, le 20 mai, j'ai pris une pleurésie; j'ai été très malade, je ne me suis levé du lit que le 2 août. Il n'y avait que mon pauvre vieux père pour s'occuper de ma besogne... J'étais décompté de tout le monde, ils disaient: «impossible qu'il revienne». J'ai été trois semaines à prendre gros comme une aveline de thé de boeuf, deux fois par jour, et sans fermer l'oeil ni journi nuit. Mais comme par miracle, je suis revenu.

Mes deux soeurs étaient veuves depuis l'hiver, il n'y avait que moi pour les secourir. Et de plus, elles avaient des enfants en bas âge, le plus vieux n'avait que douze ans.

Toujours est-il que j'ai revenu à la santé. J'ai été deux ans presque pas capable de travailler.

Après dix mois de mariage, on s'est acheté un garçon¹⁶, c'est la coutume, je crois. Heureusement, tout alla très bien. Ma femme était d'une santé parfaite malgré qu'elle ne pesait que 108 livres lors de notre mariage. Nous avions un bébé tous les 15 ou 16 mois, mais elle restait toujours très capable; elle était



La rivière est apparue comme un obstacle de taille pour les premiers colons. Source: ANQC, Coll. de la SHS.

très jeune; elle n'avait que 19 ans lorsque je l'ai mariée.

Nous avons été là six ans. Sur notre terre, tout allait à merveille. Nous avions trois enfants vivants, nous avions perdu le deuxième à trois mois.

Au mois de mars, le curé de notre paroisse avait un frère qui cherchait à s'acheter une terre, alors, je lui ai vendu la mienne pour 4 200\$: 2 000\$ comptant et 200\$ par année. Il m'a demandé de lui prêter 1 000\$ je les lui ai prêtées, mais c'était un tour de «crasse» 17 qu'il voulait me jouer.

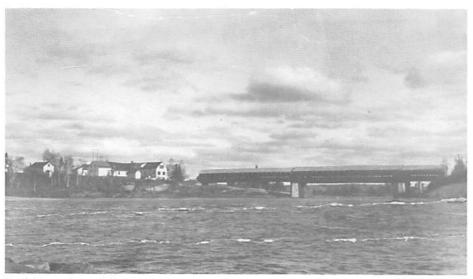
Mes deux soeurs étaient mariées depuis trois ans et mes beaux-frères me conseillaient de vendre, que je pourrais avoir plus grand de terre à Normandin pour 1 500\$. Alors j'ai pris leur conseil, j'ai vendu et acheté la terre qu'ils m'avaient dite, elle était assez bien bâtie. On a déménagé à la fin de mars.

Notre vieille mère qui était paralysée depuis trois ans, mon vieux père qui avait de la peine à avoir soin de lui et en plus, cette pauvre vieille qui était comme un petit bébé (elle était en «enfance» depuis deux ans et demi!). Nous avions eu bien du malheur d'avoir vendu notre terre.

Je commençais à regretter d'avoir vendu; mais c'était fait. Ma femme et moi nous étions pleins de courage et on travaillait presque jour et nuit.

Le 5 mars 1907, mon père est mort à 8 heures. Il n'avait été malade que huit heures. Ma petite femme était très faible, il y avait quatre mois qu'elle était malade et qu'elle ne pouvait absolument rien garder et il fallait être jour et nuit debout pour les bébés et notre pauvre vieille qu'il fallait nettoyer, elle aussi, comme un bébé. Il fallait absolument un homme pour en avoir soin. Elle pesait 180 livres, c'était trop pour ma femme, mais elle avait tant de coeur et de courage!

Un jour, le curé de la paroisse vient à la maison et il dit à ma femme; «C'est trop dur pour vous, j'ai écrit à l'hôpital et j'ai sa place». Mais on lui dit qu'on était pas capable de payer pour l'hôpital, que ça coûtait trop cher. Mais le curé nous répondit: «Vous ne donnerez que ce que vous pourrez». Ma femme reprit: «C'est une croix, si nous voulons nous en décharger, le bon Dieu va peut-être nous en donner une encore plus



La rivière Mistassini ne demeure pas longtemps infranchissable. Le pont y ouvre en 1893. Source: ANQC, Coll. de la SHS.

pesante». Mais le prêtre nous dit que non, que ce n'était qu'une épreuve seulement.

Alors, en juillet, nous sommes allés la reconduire à l'hôpital et j'ai donné le reste de mon argent que j'avais du dernier 100\$, car j'avais perdu le 1000\$ que j'avais prêté à mon acheteur.

Ma mère fut neuf mois là. Elle est morte le 20 mars 1907. Son nom était Marcelline Pouliot, de Saint-Michelde-Bellechasse, près de Québec.

En 1915, j'ai vendu ma terre du rang nord de Normandin pour aller m'établirau rang neuf du Canton Girard. J'avais acheté trois lots au prix de 400\$ et à 50\$ par année. Nous avons déménagé le 20 mai 1915. Nous avons résidé là pendant dix ans. Les premières années, tout allait assez bien. La

deuxième année, j'ai bâti un moulin à scie avec planeur et moulange, ça coûtait 3 000\$.

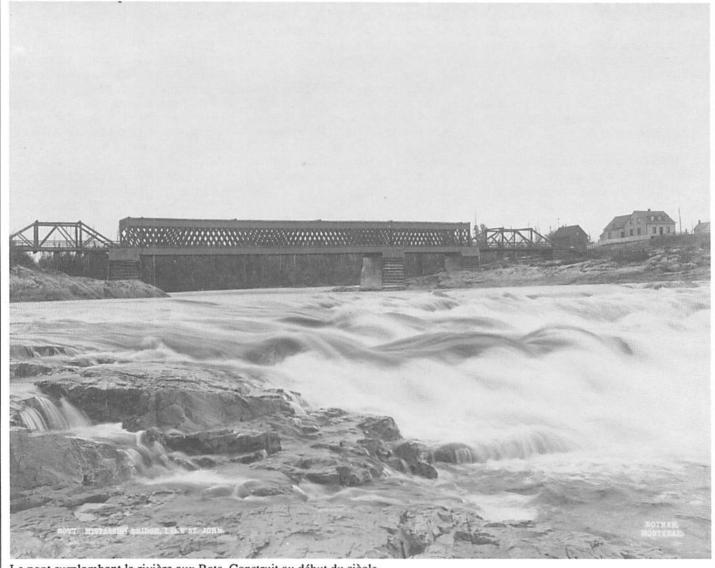
On restait dans une petite maison de 16 x 20 pieds, c'était très petit, on était déjà douze personnes. On a décidé de se construire une autre maison, de 28 x 30 pieds, avec une cuisine de 18 x 24 pieds, et à deux étages. On faisait bien de l'argent mais on était «bad-luckés».

Dans la cinquième année, ma femme est venue bien près de se faire tuer par une «machine» qui nous avait frappés. Et elle s'était fait estropier, elle a été trois mois sans frapper coup. On avait des enfants qui faisaient leur première Communion.

Après les semences, on dit, on va aller à Saint-Félicien pour acheter, on avait à meilleur marché, ça payait notre voyage. On avait parti le dimanche pour aller à la messe et après ma messe on a continué notre chemin. En arrivant à Saint-Félicien, il y avait une «trotte»²⁰ de chevaux cette journée-là. Une auto vint nous frapper et nous a traînés près de 150 pieds et a presque tué ma femme et lâché en peur notre cheval. Le médecin, la voiture, le linge, la pension de huit jours pour nous et notre cheval nous a coûté au-dessus de 300\$.

Faire mes termes, vivre, payer ces 300\$, ça nous a pris près de deux ans. Le printemps de la deuxième année, je ne m'en suis pas clairé à moins de 1200\$. Ça m'a terriblement arriéré. J'ai tout payé à part 150\$.

Les mauvaises années ont pris. Durant deux ans nous n'avons pas eu de récolte de blé, il rouillait; les pois, la même chose. Mes deux plus vieux



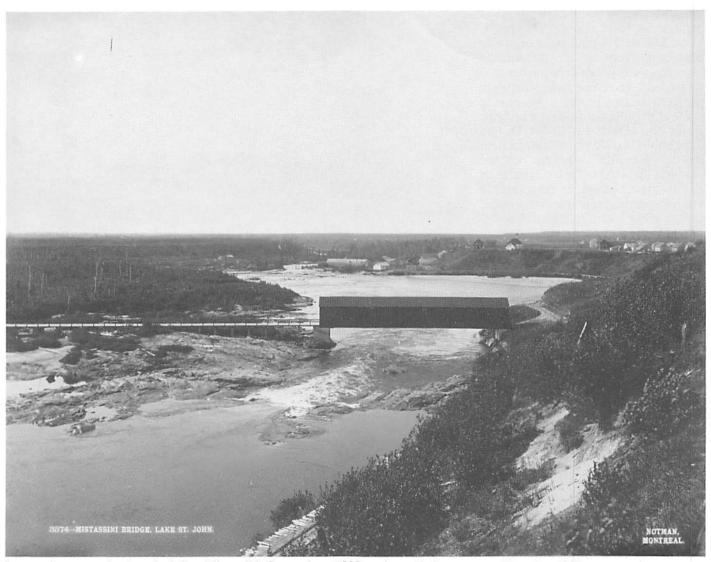
Le pont surplombant la rivière aux Rats. Construit au début du siècle. Source: ANQC, Coll. de la SHS.

garcons étaient à leur affaire et je restais avec l'autre qui avait 15 ans et j'avais encore cinq lots de terre à entretenir, le moulin avec ça, et les jeunes garçons que j'avais ne voulaient pas entendre parler de terre et je devais encore 1000\$ sur deux lots que j'avais achetés et sur lesquels j'avais donné 1000\$. Je me suis trouvé pas capable d'arriver et tout rencontrer, les taxes, les termes, l'entretien; les taxes montaient à 150\$, 200\$ par année. J'ai mis mes terres en vente, mais je n'ai pas été capable de vendre, et moi qui avais déjà trouvé 25000\$: 10000\$ comptant et 1000\$ par année. J'ai été obligé de céder les deux derniers lots que j'avais pour 1000\$, car ils répondaient l'un pour l'autre.

J'avais dû emprunter de fait pour 900\$ pour me bâtir une maison de pension à Mistassini, à Bellevue, en face de Dolbeau; il n'y a que la rivière

qui nous sépare, c'est un très beau poste, la plus belle vue que l'on peut voir; mais jamais chanceux, j'ai tout perdu mes terres, mais j'ai resté clair; il ne m'est pas revenu une cent.

J'avais bien encore 100\$ à me revenir sur ces terres et je les ai perdues l'an 1928; ma femme a été trois mois à l'hôpital, à Montréal. Mais on nous la renvoya pour mourir dans sa famille bientôt [et on lui dit] de se tenir bien résignés. Elle avait quatre maladies: la maladie de foie, la maladie de coeur, un rein flottant et la «conjection» de son sang. C'était la congestion de son sang qui était la plus grave, avec son coeur. Alors, quand j'ai vu que c'était son sang qui était le plus grave, j'ai vu nos médecins et ils n'ont pu faire rien. «Eh bien! je me suis dit, je vais la saigner!» Il fallait qu'elle soit saignée; l'hôpital et les médecins n'étaient pas capables du tout de la saigner. Ils ont travaillé à une ou deux reprises et pas une goutte de sang n'a sorti. Je lui ai dit: «Je vais te saigner moi-même». Elle me dit: «Tu ne seras pas plus capable qu'eux». J'ai dit: «Ah! oui! si tu savais combien je suis capable; je suis tellement certain, et de plus, je te ferai pas de mal du tout. Les médecins t'ont fait bien mal et moi pas du tout.». Nous sommes donc retournés à la maison avec une femme, une de ses amies qu'on avait emmenée avec nous. Je me suis fait des lancettes et des traitements en même temps et la quatrième journée au matin, je la saignai comme j'ai voulu. Elle me dit: «Je ne te croyais pas». «Moi, je le savais bien que je ne manquerais pas mon coup». Elle me dit: «Comment vas-tu arrêter ce sang-là?». «Quand tu auras assez saigné je vais l'arrêter comme je t'ai saignée». Je lui ai ôté une grande assiette à soupe à ras bord et elle était assez bien



Le premier pont enjambant la rivière Mistassibi. Construit en 1898, un incendie le ravage en décembre 1932. Source: ANQC, Coll. de la SHS.

et elle était à la diète pour un an à trois verres de lait et de jus d'orange par jour. J'ai laissé faire trois mois et je lui dis: «Tu vas manger, tu ne peux pas faire longtemps à pas manger, il faut que tu manges». Elle est revenue assez bien pour être capable de faire sa besogne. Je la saignais trois ou quatre fois par année et elle vécut encore six ans, comme ca. Je l'ai saignée dix-sept fois pendant les six ans. Elle a pris son «coup de mort» en 1934, le 2 janvier. On avait été voir nos enfants, le lendemain du Jour de l'An et en s'en revenant nous avions une grosse côte à monter, et elle a monté un escalier de 125 marches et elle a monté cela à la course, elle a arrêté que trois fois; rendue en haut, elle me dit: «S'il fallait que je me rende à pied, je ne serais pas capable de me rendre». On avait notre chien, elle embarqua et rendue à la maison, elle voulut lire une lettre de ses petites filles religieuses, mais elle ne fut pas capable de la lire toute. Elle me dit: «Si tu crois que je vas paralyser!». Je lui réponds: «Pas possible!». Elle se lève pour boire mais elle échappe son verre qui se casse. Alors je dis: «Assis-toi, je vais faire ton lit». J'ai été relever les couvertes, elle s'est levée par derrière moi et elle tomba sur le poêle et se brûla horriblement un bras. Je lui dis: «Qu'as-tu fait là? Tu t'es donc brûlée?». Elle me répond que non. J'ai dit: «Regarde!". «Je sens rien, me répondit-elle». Alors, je l'ai mise au lit et l'ai saignée aux deux bras, mais la vue lui a paralysé et tout le côté gauche. C'était le 2 janvier, à 2 heures de l'aprèsmidi. Elle avait très bien saigné, comme d'habitude. Les médecins ont dit qu'elle avait une veine de cassée au cerveau. Elle a été quatre jours et deux heures malade. Elle est morte à 4 heures de l'après-midi, le 6 janvier 1934.

On avait télégraphié à nos petites filles à Montréal; elles sont arrivées la veille qu'elle est morte, à 11 heures de l'avant-midi et elles sont reparties le lendemain du service.

Elle avait une charmante amie, Madame Lamond; elle a passé tout le temps qu'elle a été malade à son chevet et n'est repartie qu'après le service.

Je vous assure que la maison est restée très en deuil et bien grande. J'ai passé le printemps à la maison, je croyais toujours la voir arriver, cette chère enfant. Au mois de mai, je me suis mis à travailler chez les Pères Trappistes, à la construction de leur église. J'ai travaillé là jusqu'au 12 de novembre. Ensuite j'ai passé quelque temps à ma maison puis j'ai été hiverner avec ma fille et mon gendre, à Normandin.

L'été dernier, on a acheté un terrain de famille et on a relevé son corps, le 5 août 1935. Il y avait sept mois qu'elle était morte et elle était encore aussi vermeille que le jour où nous l'avons



Le deuxième pont traversant la rivière Mistassibi. Il brûle à son tour en juillet 1942. Source: ANQC, Coll. de la SHS.



La famille Savard, circa 1920. Source: Coll. de Mme Thérèse Savard.

mise dans sa tombe. Mes enfants ont ouvert son cercueil, elle était toute souriante. Il y a quinze mois qu'elle est morte et il ne s'est pas passé une seule journée sans que je l'aie pleurée.

Il y a deux ans, j'ai été à l'hôpital pour subir une opération dans la vessie; c'était le 9 mars 1934. Je suis revenue le 17 mai.

Dans l'été, j'étais venu près de mourir, c'était elle qui m'avait réchappé et c'est elle qui est partie à ma place. Je lui ai dit, l'automne, quand j'ai vu tomber la neige: «Là, je vois se couvrir la terre, mais je ne suis pas sûr de la revoir le printemps prochain». Et le bon Dieu a changé cela, c'est elle qu'il est venu chercher à ma place.

Dans le printemps, j'avais peine à marcher. J'ai été passer un mois à Montréal, cela m'a distrait et je suis revenu un peu mieux, mais j'ai resté pas capable de travailler presque. J'ai peine à marcher, c'est le mal d'estomac que j'ai. À part cela, je suis assez bien.

J'avais un de mes petits garçons; quatre mois après que je fus arrivé de l'hôpital Saint-Luc, il a été à l'hôpital à son tour pour l'appendicite. Il passa 32 jours à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi.

On a élevé treize enfants. J'ai deux filles de mariées et trois garçons. Le reste sont garçons et deux religieuses qui sont à la communauté des Soeurs du Saint-Nom de Jésus et de Marie, au Boulevard Outremont, à Montréal.

Les ancêtres de ma famille sont des Français venus au Canada vers 1670. Il y avait de ces ancêtres qui sont allés à la guerre du général Arnold²¹, il y est mort un frère de mon grand'père. Ils étaient

quatre frères et le grand'père s'appelait Paul Marceau. Ma grand'mère était une Lapierre, ils étaient une assez grande famille; ils avaient des garçons, Paul, Joseph, Prudent, Georges, Pierre-Chrysologue et Flavien Marceau et des filles, ma tante Emilie Marceau, Madame Montminy, Angèle Marceau, Madame Napoléon Maheux, de Saint-Georges de Beauce, ma tante Sara Marceau, Madame Couture, Michelle, la femme de Toine Couture, de Saint-Sébastien, comté de Frontenac, ma tante Philomène Marceau, Madame Octave Bellavance, de Saint-Romain de Winscot; ma tante Délima, la femme de Charles Coulombe, de Lampton et ma tante Zélia, la femme de Ephrem Campagna, du Massachusetts, États-Unis.

De notre famille on est trois qui vivent et trois de morts. Deux en bas âges et un à l'âge de 17 ans. Des trois



La famille Mercier, en 1917. Source: Coll. de Mme Bernadette Villeneuve.

qui vivent: moi, Prudent Marceau, le plus vieux; Albertine, la femme de seconde noces à Cyrille Bussières; Lac-Saint-Jean.

Mélanie, la femme de Cyprien Villeneuve, tous deux de Normandin,

De la famille de Georges Marceau, le dernier est mort en 1932. Ils étaient une famille de trois garçons et de quatre filles et sont tous morts. Il reste leurs enfants et deux veuves.

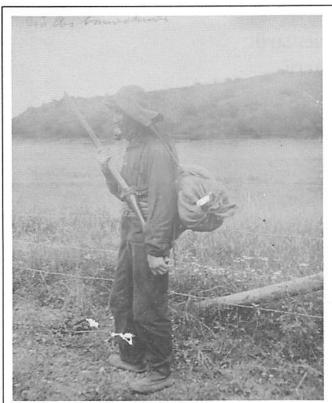
> Révisé par D. Tremblay. Copie d'un manuscrit de M. Prudent Marceau lui-même.

Notes

- Village situé à un mille de la station de Saint-Sébastien, sur le parcours du chemin de fer Québec Central. A longtemps porté le nom de «Saint-Sébastien d'Aylmer». Les registres paroissiaux s'ouvrent en 1869.
- Selon l'ouvrage d'André Simard, Les évêques et les prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi, il s'agirait de l'abbé Louis-Arthur-Stanislas Caron (1846-1916), mais il n'a jamais été curé dans la paroisse de Saint-Sébastien. À cette époque, c'était l'abbé Joseph-Samuel Garon qui exerçait cette fonction depuis 1876 et jusqu'en 1886 (cf. *Canada écclésiastique*, 1915, p.87). Localité désignée aujourd'hui sous le nom
- de Métabetchouan.
- La Société de colonisation de la vallée du Lac-Saint-Jean, fondée en 1878.
- Une lieue équivaut à quatre kilomètres.



Le conseil de comté, en 1950. Source: Coll. de Mme Thérèse Savard.



Le quêteux du village: Léa des bonnes âmes. Source: Coll. de Mme Germaine Fortin.



Saint-Vital-de-Lampton, comté de Frontenac, diocèse de Québec. Les registres de cette paroisse s'ouvrent en 1848 et jusqu'en 1912 elle était comprise dans le comté de Beauce.

Ticouapé, expression montagnaise signifiant «l'homme aux caribous». Ce toponyme origine en fait d'un chasseur montagnais, qui campait sur les bords de la rivière Ticouapé, à l'époque de l'arrivée des premiers colons dans ce secteur en 1880. (Voir: Itinéraire toponymique du Saguenay-Lac Saint-Jean, p. 78.)

Petite charrette affectée au transport de la marchandise.

De l'anglais «to settle». Payer un compte, un billet, l'acquitter.

Grosse voiture du type boghei, à quatre 11 roues, sur ressorts.

12 Bachat: «mauvais instrument, mauvais outil» (Cf: Raoul Lapointe, Des mots

pittoresques et savoureux, 1990). De la farine. Vient de l'anglais «flour» (Cf: Raoul Lapointe, Des mots...).

14 Actuellement larue Salaberry à Chicoutimi.
 15 Jargeau ou gerzeau. Vielle, mauvaise herbe

qui croît dans les blés.

Acheter un garçon pour accoucher, avoir un enfant (Cf: Raoul Lapointe, Des mots...).

Une combine malhonnête.

18 Être en enfance, tomber en enfance, «être dans l'imbécillité de la vieillesse». (Bélisle, Dictionnaire général de la langue française au Canada, 1959, p.429)

Une automobile.

20 Une course.

Bénédict Arnold. Général américain qui a servi sa patrie pendant la guerre d'Indépendance (1775-1782), puis la trahit en 1780 et passa dans le camp des Anglais.



Une tarte aux bleuets géante. Quoi de mieux pour illustrer le Festival du bleuet de Mistassini? Source: Coll. du Festival du bleuet.



28, RUE RACINE EST, CHICOUTIMI, P.Q., 549-0950



Mémoires d'un vieillard: Joseph Lefebvre

retranscription
par
Victor Tremblay, ptre

Ce texte est la retranscription, faite par Mgr Victor Tremblay, d'une rencontre qu'il aurait eue avec M. Joseph Lefebvre, de Mistassini. Celle-ci aurait eu lieu à la Trappe de Mistassini, le 26 août 1943. M. Lefebvre est décédé le 31 juillet 1944. Il a été inhumé à Mistassini, le jeudi 3 août de la même année.

J'ai 77 ans et 5 mois; je suis du mois d'avril.

Je suis arrivé dans le printemps, pour bâtir le pont de la rivière Mistassini. Les Pères étaient arrivés dans l'automne d'avant.

Le bois du pont, on l'a tout équarri ou scié à la scie le long de la rivière. Le moulin de Gaudreault, qui n'aurait pas été suffisant, ne sciait pas dans le temps. Les madriers avaient 9 pouces de large et 3 pouces d'épais. Il y avait deux scieurs du Lac-Saint-Jean: Alphonse Richard et Jos Roberge de Saint-Méthode; deux autres étaient de Québec.

Le pont fini, j'ai été chercher ma famille. J'avais visité et choisi mes lots à Saint-Eugène d'aujourd'hui. J'ai mis ma famille chez Pitre Lalancette, dans le rang des Lalancette. Je travaillais chez les Pères pour gagner notre nourriture; le reste du temps, je travaillais sur mes lots. On payait cher les choses rendues ici...

J'ai travaillé un peu pour Scott, pas beaucoup; il voulait avoir notre bois pour rien.

De temps en temps, j'ai descendu des familles de sauvages de Saint-Eugène à Roberval, et j'en ai remonté à l'automne. On demandait 5\$ pour le trajet de Saint-Eugène à Roberval et on se nourrissait; c'était pas fameux.

Dans les premières années, c'était pas la même vie qu'aujourd'hui. On

mangeait pas beaucoup: ce qu'on avait. Les enfants étaient gras quand même et on était heureux. Moi, j'ai donné à mangerà ma famille juste, mais toujours assez. Oui, on était heureux!

J'ai eu treize enfants. J'en ai perdu six, dont une fille de 20 ans, mariée; j'en ai perdu trois dans quinze jours, morts du «croup».

Maintenant, je ne peux plus travailler assez et je m'ennuie. Aujourd'hui, ça ne manque de rien; et onn'est pas mieux, onn'est pas heureux. Autrefois, on n'était que quelques familles, mais tous des amis; c'était comme tous la même famille. Aujourd'hui, on ne se connaît pas, on ne se regarde même pas dans la même famille.

Sur ma propriété, j'ai abattu le premier arbre et tous les autres. Le premier lot que j'ai travaillé était dans le rang IV, voisin des Pères. Je l'ai vendu aux Pères. J'en ai pris un autre plus haut, à la Grande Ligne. Mon fils est dessus. C'est là que j'ai été avec ma famille.

Mon fils marié, j'ai monté plus haut, à Saint-Stanislas, dans le rang de la Carpe, un rang double: VI et VII. J'avais un lot sur le rang VI, deux en face sur le rang VII. Après des pertes d'argent et à cause du manque d'ouvrage pour gagner, trois de mes garçons sont partis pour Kapouskésing; un d'eux est revenu.

Ma famille a été six mois chez les Lalancette, du mois de juin à l'automne. On a été ensuite un an dans le campe que j'avais bâti voisin de chez les Pères. Le chemin a été fait ensuite vers Saint-Eugène et on a monté là. On est arrivés là dans l'automne. Le campe était près de la rivière. Rendu à la fin de juillet, je n'avais pas encore pu brûler mes abattis; c'était dangereux. Le dimanche, je vois

le Père Alban, qui était infirme; je dis au Père: «Demain, s'il fait beau, je fais brûler mon abattis. Faut pas que mon campe brûle; on serait dehors». Il me donne une image de saint Joseph. Je mets le feu. Ça brûle pas mal. J'ai éteint quelques fois, mais j'ai sauvé ma maison. J'ai donné des nouvelles au Père après; il m'avait aidé sûrement.

J'ai passé au feu une fois; une grange de 1200\$, dans le temps des foins, avec 2000 bottes de foin, un cheval, le moulin à battre, et bien d'autres choses; un an seulement après...(?) Quand j'ai brûlé, ça m'a causé un retard terrible; car j'ai subi plus de dommage que la perte de la bâtisse et de son contenu.

C'est arrivé, on finissait les foins. On avait laissé un morceau de beau trèfle qu'on voulait labourer pour donner un bon engrais à la terre. On était trois hommes. Un de mes garçons était arrivé depuis quelques semaines de l'Ontario. On avait trois chevaux. L'un de nous pouvait se mettre au labour et on restait deux hommes avec un cheval pour défricher, voir aux affaires, préparer la construction de la maison, etc. On pouvait se mettre cette année-là en état de semer 75 à 80 minots au printemps. Ça nous mettait bien.

Un beau calcul! Le feu nous jette là. Un cheval de moins; obligés de faire du foin pour remplacer l'autre, puis de se metttre à bâtir une nouvelle grange, pas de bois d'avance, et la maison quand même. Ça nous a pris un an à refaire la bâtisse, etc. Le terrainn'a pas été labouré ni engraissé, l'abattis n'a pas été fait. On souffre encore du retard et de la désorganisation causés par cet accident.

Une fois, pendant la messe, alors que j'états à Saint-Eugène, un ouragan a emporté le toit de la maison et tout le contenu du grenier. Ma femme était seule avec les enfants.



Défilé de la Saint-Jean-Baptiste, à Mistassini, en 1956. Source: ANOC, Coll. de la SHS.

Une fois, j'étais chez les Lalancette quand je vois le feu qui gagne vers les Pères. Inquiet, je me hâte de monter. Ma femme vient se recommander au Père Alban. Il dit: «Craignez pas; ça ne brûlera pas». Il prend un seau d'eau et fait le tour du feu, et le feu arrête là.

La fois de l'ouragan, je m'étais dépêché de revenir. Quel dégât! L'étable aussi avait parti. Ma femme avait voulu se sauver à l'étable. Une pièce lui passe devant le nez: c'était l'étable qui s'en allait. Elle se sauve dans la laiterie pour se mettre à l'abri de la pluie qui tombait comme un déluge.

Chaque année la gorge m'aboutissait; je venais près de mourir. Ça a duré jusqu'à l'âge de 55 ans. Ma femme n'avait pas une grosse santé, mais elle faisait son ouvrage. On avait beaucoup d'enfants. Elle est morte il y a quatre ans. Elle n'avait rien de spécial, mais elle était prise d'un peu partout.



La famille de Théophile Savard. Source: Coll. de Mme Lise Savard Turcotte.

avec une aiguille. L'eau monte six pouce de haut (Lisez: Jusqu'à six pouces audessus de l'ouverture faites par l'aiguille il n'y avait plus d'eau). Elle est revenu et a vécu encore treize ans.

Le premier arrivé après moi, c'est un Belley, Joseph Belley, arrivé un an après moi. Il reste encore à Saint-Eugène, pas sur sa première terre, mais chez un de ses garçons.

Le deuxième arrivé ensuite est Edouard Martel. Il avait acheté un arpent de moi et un arpent des Pères. Il a fait un abattis avec un de ses beaux-frères, d'abord, puis il est parti et est revenu avec sa famille. C'est pour l'encourager que je lui ai vendu un morceau. Ça me faisait un voisin. Il est mort à Saint-Eugène l'année passée. Il avait vendu sa terre une couple d'années avant.



Une partie de hockey au Juvénat Saint-Bernard. Source: ANQC, Coll. de la SHS.

J'ai la bronchite, la maladie de coeur, des rhumatismes, et bien d'autres choses. J'ai voulu faire ôter mes amygdales; ça n'était pas possible. On ne meurt pas plus. Quand on fait ce

qu'on peut...

Un fois ma femme s'était morfondue. Elle a été trois mois enflée comme un tambour, avec de l'eau entre cuir et chair. Le Père Florent et le curé Renaud la décomptaient. On fait venir deux docteurs; ils s'opposent à la faire suer. Elle n'en avait plus que pour trois ou quatre jours. Elle dit à sa bru: «Tu vas me percer le pied». Elle lui perce le pied

Couture a monté à Saint-Eugène six mois avant moi, pendant que j'étais ici: lui au printemps, moi dans l'automne. Il s'est installé un mille plus loin que moi. Omer Couture, son fils, est encore sur deux des huit lots que le père avait achetés. Couture est arrivé avant Martel. Il est donc le premier arrivé de tous à Saint-Eugène.

Ensuite est venu Jos Guay, de Chambord. Ensuite Jos Laforêt; puis Jules, son frère, parti et tous les siens. Un nommé Louis Bouchard est arrivé avant les Laforêt. Il venait de Chambord.

Après l'arrivée des Pères, ça a monté petit à petit pendant quelques années, ensuite plus vite.



La Fête-Dieu, circa 1950. Source: Coll. de Mme Marguerite Simard.

Jules Martel a monté à peu près en même temps que les Laforêt. Sandy Potvin aussi. Les Imbeau aussi; l'un d'eux vit encore.

Les Pères ont aidé un peu; ils ont même quêté pour les colons; ils ont bien aidé certaines familles, et fourni de l'ouvrage à plusieurs.

Le premier Père desservant a été le P. François d'Assise. Le curé Delay, un Français, l'a remplacé. Pour moi, c'était un bon curé; il prêchait bien, nous renseignait bien. Les gens disaient qu'il était bien malin. Il a eu une «pelée» avec le père Gaudreault.

Ensuite, on a eu le curé Bergeron, mort à Albanel. Il avait peu de santé. Il a été remplacé par le curé Tremblay qui est maintenant à Albanel. Puis ça été le curé Renaud.

La première église a été bâtie par «corvée». Les Pères ont dit la messe longtemps dans le monastère. Les femmes rentraient aussi dans la chapelle où ils disaient la messe. C'était pas grand: un campe. On l'a agrandi, puis on a bâti l'église.

J'ai bien connu le Frère Benoît, qui s'est noyé. Une fois, ils l'avaient envoyé quêter à Saint-Méthode. «Je n'était pas ardent, dit-il; ces gens, dans des petits campes, étaient plus pauvres que nous autres; fallait ben y aller, mais je ne les pressais pas, comme de raison», Il était revenu avec peu de choses. Les gens étaient bien disposés; ils donnaient ce qu'ils pouvaient, mais ils n'avaient rien.

On a été quatre ou cinq ans sans école. Il y avait une Pères. Ça compliquait tout; chemins, les servitudes, etc.; bien du trouble qu'on évite là regrouper.

enfant le désir d'y venir, désir persistant qui a fini par m'y mener. Il y a bien une destinée!

école au village; trop loin pour nous. On a eu bien du trouble avec ça. Ça ne s'est pas ouvert comme ailleurs ici: on a ouvert quatre paroisses à la fois: tout le tour des les écoles, le conseil, les où les colons peuvent se Mon père, Bénoni Lefebvre, était de Charlesbourg. Chez nous passaient les colons qui montaient au Lac-Saint-Jean. J'ai eu tout

Joseph Lefebvre et son épouse, Marianne (Marie-Anna) Morasse. Source: Coll. de M. Fernand Routhier.

Mon père a parti pour Saint-Raymond j'avais 18 ans. Je suis parti de là à 25 ans pour venir travailler au pont (de la Mistassini) content de venir enfin voir ca.

Mon père est mort ici, chez mon frère Arthur. Ma mère s'appelait Mélina Bélanger. Mon grand-père était Etienne Lefebvre. Il n'était pas parent avec les Lefebvre de la Pointe-aux-Trembles, ni avec un autre Lefebvre de Charlesbourg.

Ma femme, Marie-Anna Morausse, était fille de Louis Morausse et de Célina Rivard, de Saint-Raymond.

Il y avait des Français dans les premières années, surtout dans le grand trait-carré vers Péribonka. Ils sont tous partis pas longtemps après. C'étaient des Bretons en partie. Boirisse (Boris) était un Suisse. Il avait une terre près de la Mistassini. Il était petit cultivateur; il

> ne savait pas travailler. Il s'est en allé à Chicoutimi, comme imprimeur.

> François Néron est un des vieux ici. Louis Bouchard aussi et ses frères: Charles, Joseph, qui est à Mistassini, «Brode» (Wilbrod), qui est à la rivière au Foin.

> Quand Frère Raymond a fait sa première communion, il se retirait chez nous.

Vous feriez bien d'écrire chez Augustin Belley, à Saint-Eugène, au sujet des commencements de Saint-Eugène. Un qui se logeait chez nous pour commencer, qui a passé au feu...

La Providence est là. Je n'ai jamais demandé de faire fortune et j'ai été exaucé. J'ai demandé seulement de quoi nourrir et élever mes enfants, et je l'ai obtenu.

Louis Hémon à Roberval, et ses lieux de séjour au Québec

par Marcel Leblanc

Au cours de son histoire fascinante. la ville de Roberval a souvent été mise en évidence sur la carte du monde. Qu'il suffise de rappeler que la première école ménagère au Canada a été fondée à cet endroit, en 1882; que des touristes du monde entier sont venus apprécier les plaisirs de la pêche à la ouananiche, à l'époque du prestigieux hôtel Roberval de H. J. Beemer; que la première base fédérale-provinciale pour hydravions au Québec a été établie près du quai, en juillet 1920; que la Traversée Internationale du lac Saint-Jean à la nage met notre région en évidence depuis bientôt quarante ans.

Mais s'il y a quelqu'un qui est venu à Roberval et qui a fait connaître la région du Lac-Saint-Jean dans le monde entier, c'est bien le grand romancier français Louis Hémon.

Lorsqu'on découvrit, au Canada, que le roman Maria Chapdelaine était un chef-d'oeuvre et un best-seller mondial (le premier dans la francophonie), on crut d'abord que Louis Hémon était un pseudonyme emprunté par un des nôtres. Comment un étranger pouvait-il connaître aussi bien nos moeurs et nos habitudes? Pourquoi avait-il fallu attendre si longtemps avant que la littérature ne vienne consacrer notre manière de vivre dans l'enracinement au sol?

Enfin, on dut admettre que Louis Hémon était un Français anonyme et inconnu au Québec, et on commença alors à enquêter à son sujet.

Parti de Liverpool le 12 octobre 1911 à bord du vapeur Virginian, Louis Hémon y rencontre un missionnaire Eudiste, l'abbé Jean-Marie Leventoux, futur prélat et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent. Lorsque l'écrivain l'interroge au sujet de l'Ouest canadien, premier but de son voyage, le prêtre

doit répondre qu'il ne connaît malheureusement pas cette partie éloignée du pays. Par contre, il lui parle avec enthousiasme de «la coquette ville de Roberval», de la région du Lac-Saint-Jean et des nombreux défrichements qui s'y font. C'est sur la foi de ces indications que Hémon décide de faire un voyage dans la région de Roberval avant de se diriger vers les plaines de l'Ouest.

Le 19 octobre 1911, il débarque à Québec et, dès le 23, se dirige vers Montréal, où il travaillera jusqu'au 15 juin 1912.

Ce jour-là, il prend le train pour La Tuque avec l'intention de faire en canot le trajet La Tuque—Lac-Saint-Jean. Finalement, il doit se résoudre à utiliser à nouveau le chemin de feret, le 24 juin, il est à Roberval d'où il écrit une lettre à ses parents: «Dans ce pays qui paraît comme un coin de la campagne française, voilà des vacances toutes trouvées».

Il loge à l'hôtel Commercial, qui a été construit par Arthur Du Tremblay, arpenteur-géomètre, et son frère Thomas, ingénieur civil. Cet immeuble, de type mansarde et situé à l'endroit actuel de l'Hôtel-Dieu, était en opération depuis 1894 et avait pris la relève du grandiose et prestigieux Hôtel Roberval, incendié en 1908.

Aussitôt inscrit à l'hôtel, Louis Hémon s'informe auprès du propriétaire, M. Arthur Potvin, de nombreux faits touchant la région du Lac-Saint-Jean. Il interroge également les employés dont M. Jules Fradet, qui demeurera plus tard à Montréal, et qui témoignera de ses conversations avec l'auteur. À la salle à dîner, à quelques reprises, il prend ses repas avec un couple de touristes américains, M. et Mme Stanford. Il les écoute religieuse-

ment lorsqu'ils lui décrivent leurs pêches à la ouananiche, ici et près de la Grande Décharge.

Quotidiennement, Louis Hémon circule à pied dans la ville où il remarque «les petits trottoirs de planches». Dans la paroisse, sur le chemin qui conduit à Pointe-Bleue, il se rend au moulin à scie de la Pointe Scott. Même si cette usine ne fonctionne plus depuis 1910, B.A. Scott y conserve encore un bureau dont le gérant est M. Albert Naud. Lorsque Louis Hémon lui déclare qu'il se cherche un emploi, il le recommande au fils du grand patron, Shehyn Scott. Il n'y a rien de disponible à ce moment, mais comme Shehyn s'apprête à partir pour Jonquière dans son automobile Chandler, il invite Hémon à l'accompagnerpource voyage. Ce demier accepte avec empressement, car cette aventure lui fera connaître une partie importante de la région et il sait que ce jeune homme instruit et de bonne éducation lui donnera de précieux renseignements au sujet de l'exploitation des forêts, de la navigation, des concessions forestières, etc. À cette époque, un voyage du genre, en automobile, prenait l'allure d'une odyssée qui pouvait même devenir périlleuse. Près de l'ancien poste de traite des Français, il fallait traverser la rivière Métabetchouan sur un bac et, avant d'arriver à Jonquière, il y avait un «pont flottant» sur une partie du lac Kénogami. La route allant de Chicoutimi au Lac-Saint-Jean suivait alors le sentier millénaire des Amérindiens. Ce n'est qu'après l'époque des barrages que la route régionale passera par le village de Larouche.

À Jonquière, les deux voyageurs rendent visite au notaire J.-G. Verreault, mais ce dernier trouve «le romancier français» peu loquace.

De retour à Roberval, Hémon continue de questionner un peu partout



Louis Hémon à 24 ans. Source: Alfred Ayotte et Victor Tremblay, *L'aventure Louis Hémon*, Publication de la SHS no. 28, Montréal, Fides, 1974, hors-texte.

dans la ville et c'est ainsi qu'il fait la connaissance de Mme Hubert Villeneuve et du Dr Émile Fluhman. Dans l'ancienmagasin d'Euloge Ménard, près de la route du quai et alors propriété de Simon Cimon, il fait quelques achats et il s'informe au sujet de nouvelles terres en défrichement. Au magasin de Ladislas-Eucher Otis, au coin de la rue Roberval et du boulevard Saint-Joseph, il s'entretient avec le vendeur J.-Léon Roy. Chaque soir, l'écrivain se plaît à lier conversation avec les touristes et les voyageurs qui fréquentent l'hôtel. Tous ceux à qui il parle lui conseillent d'aller à Péribonka s'il désire rencontrer et connaître des colons à l'oeuvre.

Alors que plusieurs années plus tard, soit en 1938, monsieur Alfred Ayotte, dans l'espoir de découvrir l'autographe de Louis Hémon à Roberval, s'informe au sujet des registres de l'hôtel Commercial, Veuve Thomas Du Tremblay, épouse d'un ex-propriétaire, lui fait la réponse suivante: «Quand nous avons agrandi le magasin, dit-elle, souriant à l'avance de ce qu'elle allait m'apprendre, nous avons manqué de papier goudronné. Nous avions ces grands registres de l'ancien hôtel Commercial. Nous en avons séparé les feuilles quatre par quatre pour les glisser entre les planches. Nous trouvions ça commode ces beaux grands livres-là. A part cela, nous en avons brûlé et jeté dans le lac. Il est bien possible que la signature de Louis Hémon soit sous nos pieds ou dans le fond du lac...»

Le 27 juin 1912, Hémon entreprend à pied un autre voyage qui le mènera à Péribonka. C'est son demitour du lac Saint-Jean. Il traverse lentement la réserve amérindienne de Pointe-Bleue et il observe également avec attention le village de Saint-Félicien dont il apprécie l'atmosphère laborieuse. D'après le témoignage de Joseph Niquet, de Saint-Augustin, «il semblait très bien connaître le village de Saint-Félicien». Durant la suite de son trajet, il prend un repas à Saint-Méthode, chez Simon Martel, qu'il retrouvera dans l'équipe des ingénieurs et qui demeurera plus tard à Roberval. Au soir d'une deuxième journée de marche. après avoir traversé la rivière Mistassini sur «le pont

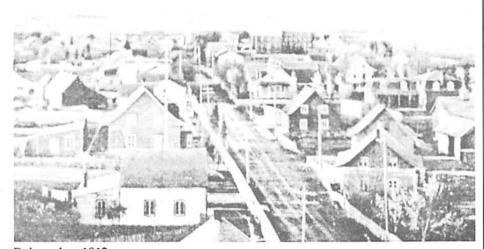
couvert, rouge, semblable à l'arche de Noé», il passe la nuit au Monastère des Pères Trappistes. C'est là qu'il rencontre le Dr Hermas Doyon, de Normandin. Dans l'après-midi du 29 juin 1912, il arrive à la pension du boulanger Edouard Fournier, à Péribonka.

Le jeudi 4 juillet, Hémon embarque à bord d'un vapeur au nom évocateur, le *Nord*, pour revenir à Roberval. Ce bateau a été construit par Edouard Niquet pour le compte d'André Donaldson dit Daniel, qui en est le capitaine. En arrivant au quai de Roberval, son port d'attache, Donaldson présente Hémon à Jos Simard, capitaine du bateau le *Roberval*.

Revenu dans la capitale du comté, Louis Hémon s'inscrit à nouveau à l'hôtel Commercial où on le reçoit comme un client de la région, au prix de un dollar par jour, repas compris. Pour les voyageurs de commerce ou les touristes, le tarif était alors de 1,50\$ par jour, toujours repas inclus.

Il profite de ce séjour pour faire des emplettes dans les magasins, surtout des vêtements de travail. Au magasin Quatre-Saisons, localisé à l'endroit de la bibliothèque municipale actuelle et alors propriété de M. David Néron, un autre ex-co-propriétaire de l'hôtel Commercial, il fait affaire avec le fils, M. Albert Néron. C'est peut-être là que le notaire Errol Lindsay lui a été présenté, car ce dernier a déclaré plus tard avoir conversé avec le romancier. Lors du même voyage, il se rend également au magasin de J.-Ernest Potvin, construction où se trouve actuellement le bureau d'assurances Marcoux, au coin de la rue Sainte-Angèle et du boulevard Saint-Joseph. A Roberval, il y a quelques autres personnes, dont le contracteur Armand Lévesque, qui ont lié conversation avec lui, mais il s'agissait de propos sans importance.

Le samedi 6 juillet, Hémon rembarque pour Péribonka, toujours sur le même bateau, le *Nord*. Parmi les passagers, il y a, en particulier, Samuel Bédard, un ex-résident de Roberval, maintenant colon à Péribonka, et aussi Moïse Laroche, de Roberval. Durant le trajet, Hémon fait la connaissance de Bédard et il est très heureux de rencontrer enfin un défricheur. Après quelques minutes de conversation, celui



Roberval en 1912 Source: Alfred Ayotte et Victor Tremblay, *L'aventure Louis Hémon*, Publication de la SHS no. 28, Montréal, Fides, 1974, hors-texte.

qu'on identifiera à Samuel Chapdelaine dans le roman *Maria Chapdelaine* engage Louis Hémon comme aidedéfricheur ou fermier. Moïse Laroche est témoin de l'entente verbale et il saura en témoigner à l'occasion.

Au débarcadère à Péribonka, c'est un enfant de sept ans, Roland Marcoux, natif de Roberval, qui vient à la rencontre de Samuel Bédard, dans une voiture à cheval.

Quelle relation y a-t-il entre Samuel Bédard et Roland Marcoux?

Samuel Bédard naquit à Saint-Basile de Portneuf, le 10 septembre 1878. Il fit son cours classique jusqu'à la classe de rhétorique au Collège Sainte-Marie¹, à Montréal. Par la suite, il pratiqua plusieurs métiers, dont celui de conducteur de tramways à Montréal. Il ne fut colon, à 4,8 kilomètres (3 milles) de l'église de Péribonka, que durant quelques années et c'est comme marchand au village qu'il termina sa carrière.

Vers 1905, grâce à sa connaissance de l'anglais, Samuel Bédard fut engagé à titre de commis au bar du célèbre Hôtel Roberval. C'est là qu'il se lia d'amitié avec Thomas-Louis Marcoux, père, gérant de l'hôtel Island House, près de la Grande Décharge. Sur son lit de mort, en 1911, le père Marcoux, atteint d'une maladie infectieuse, fit promettre à Bédard de prendre soin de ses enfants. C'est ainsi que Roland Marcoux et son frère Thomas-Louis, fils (surnommé Titon), devinrent les fils adoptifs de Samuel Bédard et qu'il les amena aussitôt à Péribonka, où il



L'hôtel Commercial.
Source: Alfred Ayotte et Victor Tremblay, *L'aventure Louis Hémon*, Publication de la SHS no. 28, Montréal, Fides, 1974, hors-texte.

menait la vie de colon depuis l'incendie de l'Hôtel Roberval en 1908.

Voilà pourquoi et comment, dans le célèbre roman Maria Chapdelaine, deux enfants de Roberval allaient devenir des personnages souvent présents dans l'intrigue. Roland Marcoux, sous le nom de Télesphore, serait cité à quatorze occasions; son frère Thomas-Louis, que Hémon comparait souvent à une petite fille, deviendra Alma-Rose, la soeur de Télesphore, et sera également souvent nommée. Cetenfant, au rôle équivoque,

deviendra dans la vraie vie un homme d'affaires en Ontario et aux États-Unis, où il est décédé.

M. Roland Marcoux, actuellement âgé de 87 ans², et résidant à Roberval depuis 1937, est le dernier survivant de tous les personnages conçus par Louis Hémon.

Tout le temps que l'écrivain travaillera et logera chez Samuel Bédard, il sera en contact continuel avec son patron, son épouse et les deux enfants Marcoux. L'épouse, Laura Bouchard, qu'on disait être «un ange de Roberval» parce qu'elle avait étudié au couvent des Ursulines, fut l'inspiratrice pour la mère Chapdelaine du roman.

D'après Mme Ferdinand Larouche, «monsieur Hémon s'amusait beaucoup avec les enfants Roland et Thomas-Louis Marcoux. Il leur faisait faire de la gymnastique, des exercices militaires, marquer le pas, etc. Titon était beau et fin avec des cheveux bouclés. Roland aussi était bien gentil, mais comme Titon était plus jeune, il paraissait le préféré».

Selon un témoignage de Samuel Bédard, «plusieurs fois monsieur Hémon a endormi Titon sur ses genoux». Monsieur Roland Marcoux



Le *Nord* sur la rivière Péribonka. Source: Alfred Ayotte et Victor Tremblay, *L'aventure Louis Hémon*, Publication de la SHS no. 28, Montréal, Fides, 1974, hors-texte.



Roland Marcoux (Télesphore), de Roberval, apporte le bois de chauffage. Iconographie de Thoreau MacDonald.

Source: Louis Hémon, Maria Chapdelaine, Toronto, Macmillan, 1938, p. 87.

déclare également: «Quand monsieur Hémon a fait ses adieux, je me rappelle qu'il a dit, en s'adressant à nous quatre, qu'il reviendrait et, en plus, que nos noms seraient célèbres plus tard. Nous avions pris ces dernières paroles pour une boutade».

Dans Maria Chapdelaine, Roland Marcoux (Télesphore) sera tantôt l'enfant qui répare l'attelage de son chien (Rover) avec des ficelles, tantôt le marmot turbulent qui consent quand même à travailler à la cueillette des bleuets. Aussi, celui qui prépare le feu dont «la boucane» chassera les maringouins, celui qui apportera l'eau aux ouvriers de la fenaison, celui qui entrera du bois pour alimenter le grand poêle de fonte ou celui qui met de la neige dans un plat pour y verser de «la tire».

Le 29 septembre 1912, Louis Hémon revient de nouveau à Roberval par bateau. Engagé comme chaîneur avec des arpenteurs et ingénieurs pour le tracé du chemin de fer allant d'Alma à Saint-Félicien, avant de rejoindre la Baie James et l'Ouest canadien, il y est venu «pour s'acheter des couvertures et diverses choses indispensables sous la tente». Hémon n'est peut-être pas familier de Roberval comme son prédécesseur le romancier français Léon de Tinseau, mais il a quand même retenu l'image du chef-lieu: «De Roberval viennent les arpenteurs dans

les colonies nouvelles comme Péribonka, et les calendriers que les femmes suspendent aux murs. Ce que Maria a vu de plus beau dans la vie, à part la grand'messe, ce sont les magasins de Roberval et une séance dramatique au couvent des Ursulines».

Et justement, à propos des magasins de Roberval dans *Maria Chapdelaine*, une édition française tentera d'en reconstituer l'image.

Parmi l'équipe d'ingénieurs et d'arpenteurs avec lesquels Louis Hémon travailla du premier septembre au 15 décembre 1912, se trouvait le cuisinier Simon Martel, qu'il avait connu à Saint-Méthode et qui sera soldat durant la guerre 1914-1918. Ce demier témoignera de la façon suivante alors qu'il avait 73 ans et qu'il pêchait au quai de Roberval: «Dans son roman, quand Hémon me nomme avec le grand Lalancette — il y avait une place pas loin de Saint-Méthode qu'on appellait le village Lalancette — c'est pour nous taquiner. Il a enjolivé et corsé l'histoire de la chaloupe, que je lui avais racontée sous la tente. Si Hémon n'était pas mort et s'il était revenu au Lac-Saint-Jean, on aurait eu du plaisir».

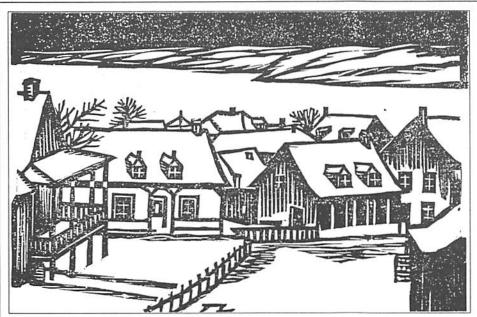
Encore à l'époque où Hémon travaillait en forêt pour les ingénieurs, il fit la rencontre d'un personnage qui allait devenir important à Roberval: c'est l'agent forestier J.-Émile Moreau, de Péribonka, qui vivra à Roberval de 1922 à 1935 et qu'on connaîtra ici sous le nom de «ministre Moreau». J.-Émile Moreau fut député provincial du comté de 1919 à 1935 (Lac-Saint-Jean jusqu'à 1931 et Roberval par la suite) et conseiller législatif de la division de Lauzon de 1935 à 1959.

Un dimanche de septembre 1912, le capitaine André Donaldson, de Roberval, assiste à une criée à la porte de l'église de Péribonka. Louis Hémon, assis dans une voiture, prend des notes



Roland Marcoux (Télesphore) fait de la «boucane» pour chasser les moustiques, sous l'oeil attentif de son frère Thomas-Louis, fils (Alma-Rose). À remarquer la présence du chien et du chat. Iconographie de Thoreau MacDonald.

Source: Louis Hémon, Maria Chapdelaine, Toronto, Macmillan, 1938, p. 64.



Les magasins de Roberval. Iconographie de Jean Lébédeff. Source: Louis Hémon, Maria Chapdelaine, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1938, p. 83.

et il se permet de rire lorsqu'il entend la voix du crieur vanter «les beaux jeunes cochons de la grand'race de Charles-Eugène». D'après le témoignage du capitaine, vingt-cinq ans plus tard, les gens avaient remarqué la réaction de Hémon et ils s'étaient posé des questions au sujet des notes qu'il prenait.

Le 28 décembre 1912, Louis Hémon se fait conduire à l'hôtel, ou maison de pension, de Johnny Tremblay, en face de la gare de Saint-Gédéon, et il y restera jusqu'au 24 février 1913. Il y a rédigé ou complété son manuscrit de Maria Chapdelaine.

Du 25 février à la fin de mars 1913, il est commis à l'usine de papier de la Compagnie Kénogami.

D'avril jusqu'au 26 juin 1913, il est à l'emploi de Lewis Brothers à Montréal. C'est là qu'il a dactylographié son manuscrit en deux copies.

Le soir du 26 juin, il commence son voyage vers l'Ouest, par petites étapes, mais il se fait tuer à Chapleau, le 8 juillet 1913. Il était âgé de 32 ans et 9 mois.

Son roman Maria Chapdelaine allait, de façon posthume, le rendre célèbre et souligner de façon particulière son passage au Québec et sa fin tragique en Ontario.

Ici à Roberval, on allait s'honorer de sa présence en nos murs et son

souvenir demeure toujours présent. M. Roland Marcoux, en particulier, exmaire de la ville, parcourt le Québec et

même une partie du Canada, depuis quelques années, pour donner des conférences à son sujet.

Au Ouébec, on a identifié, avec raison, Louis Hémon au village de Péribonka, où il a demeuré cinq mois et vingtsept jours (6 juillet au 28 décembre 1912), en incluant les trois mois et demi où il a travaillé en forêt entre Sainte-Monique et Mistassini. Cependant, durant son séjour d'un an, huit mois et dix-neuf jours au Canada, c'est à Montréal où il a travaillé le plus longtemps, soit dix mois et dix-neuf jours. C'est probablement une des raisons qui a incité le conseil municipal du maire Camilien Houde à donner le nom de Louis Hémon à une rue du quartier Rosemont en décembre 1934. Le romancier a également travaillé un mois et quatre jours à Kénogami. Il est resté un mois et vingt-six jours à Saint-Gédéon et huit jours à La Tuque.

Mais il faut souligner qu'il a vécu à Roberval durant jours. Dans son roman, il a nommé à plusieurs reprises les villages de la région, mais il mentionne sept fois le nom de Roberval³, soit pour désigner l'endroit où on achète les grains de semence, soit celui d'où vient l'arpenteur pour la localisation des clôtures, etc.

Le roman Maria Chapdelaine de Louis Hémon fut d'abord publié en feuilleton du 27 janvier au 19 février 1914 dans le journal parisien Le Temps. Par hasard, quelques Québécois dont Louvigny de Montigny, à Montréal, en prirent connaissance et ils éveillèrent l'attention du public sur l'ouvrage.

C'est ainsi qu'on eut droit à une édition canadienne chez J.-Alphonse Lefebvre, de Montréal, à la fin de novembre 1916.

Au début de janvier 1917, Ernest Bilodeau, journaliste âgé de trente-six ans et ex-résident de Roberval (1886 à 1904), fait une critique élogieuse du roman dans le journal Le Nationaliste.



Le «pays de Québec». Interprétation graphique de M. Saint-Loup.

Source: Louvigny de Montigny, La revanche de Maria une période minimum de huit Chapdelaine, Montréal, éd. de l'A. C.-F., 1937, p. 6.

C'est durant l'été 1917 qu'on découvrit cette oeuvre à Roberval et à Péribonka. L'écrivain et journaliste saguenayen Damase Potvin, natif de La Baie en 1881, vint lui-même annoncer à Samuel Bédard qu'il était désormais un personnage célèbre.

Ainsi, la ville de Roberval a marqué le passage de Louis Hémon au Canada et nous lui sommes redevables d'une excellente publicité dans de nombreux pays du monde, dont la Russie et le Japon, pour n'en nommer que deux.

Que le souvenir de cet illustre romancier demeure à jamais dans la mémoire de tous les Robervalois.

Bibliographie:

—Ayotte, Alfred et Victor Tremblay, L'aventure Louis Hémon, Fides 1974, 389 p.

—Boily, Alice, Rencontre à Péribonka, le 23 juillet 1992.

-Marcoux, Roland, texte inédit d'une causerie, 1987.

—Montigny, Louvigny de, La Revanche de Maria Chapdelaine, Édition de L'A.C.F., Montréal 1937, 205 p.

-[Boivin, Aurélien], Louis Hémon, l'homme et

l'oeuvre, catalogue d'exposition, Édition du royaume, Alma 1981, 69 p.

—Vien, Rossel, Histoire de Roberval, coeur du Lac-Saint-Jean, Édition du Centenaire, publication No 15 de la Société historique du Saguenay, 1955, 369 p.

Notes

C'est au Collège Sainte-Marie que Samuel Bédard connut Louvigny de Montigny, qui allait grandement s'intéresser à la carrière de Louis Hémon, écrivain. M. Roland Marcoux est maintenant décédé. Il a nommé Mistassini, village et rivière, 15 fois, Sainte-Monique de Honfleur 12 fois, Saint-Henri de Taillon 11 fois, Saint-Prime 8 fois, Saint-Coeur de Marie 6 fois, Saint-Gédéon 5 fois, Chicoutimi, Québec et La Tuque 4 fois, Rivière-aux-Foins, Normandin et le lac Saint-Jean 2 fois, Saint-Jérôme, Pointe-Bleue, Kiskising, Grand'mère, Jonquière, Saint-Félicien, Saint-Méthode, Saint-André-de-l'Épouvante et Sainte-Anne-de-Beaupré une fois.

Éditice Trust Général 255, rue Racine Est, bur.:800 Chicoutimi, (Québec) G7H 7L2 Tél.: (418) 549-4142 Fax: (418) 549-3961

Place du Marquis 3750, bd Du Royaume bur.: 203 Jonquulère, (Québec) G7X 984 Tél.:(418) 695-4142 Fax: (418) 695-4557



LA FORCE DU CONSEIL

425, Sacré-Coeur O., bur.:9 Akma, (Québec) G8H 1M4 Tél.: (418) 668-8351 Fax: (418) 668-4913 105, bd de la Grande Bale N., bur.: 301 Ville de La Bale (Québec) G7B 3K1 Tél.; (418) 544-6847 Fax: (418) 544-7922



Centre Cellulaire Plus Cellulaire Chic

La grève de 1941 à l'Alcan et ses suites

adaptation par Réal Lévesque

C'est par simple coïncidence que deux exposés sur un même sujet, écrits séparément par deux personnes, chacune ignorant le travail de l'autre, soient arrivés presque en même temps sur le bureau du directeur.

Les remarques de M. Jean-M. Robert sur la grève, en temps de guerre, aux usines d'Arvida ont été exposées comme il les a ressenties alors qu'il était surveillant de la sécurité aux usines. L'expérience de l'événement vécu par M. Charles Chalifour est celle d'un «étranger», mais elle a résulté en une longue carrière à Alcan.

Les deux exposés jettent un nouvel éclairage sur un événement important dans l'histoire d'Alcan.

La Deuxième Guerre mondiale était dans sa deuxième année et la situation des alliés n'était pas très brillante. Une grande partie de l'Europe était déjà envahie par les armées allemandes et l'Angleterre, se préparant à repousser une invasion possible, subissait sur son sol une destruction importante à la suite de bombardements presque incessants.

On avait un urgent besoin d'aluminium et la demande pour ce métal était toujours croissante. Afin de répondre aux commandes, Alcan — désignée industrie de guerre par le gouvernement canadien — était déjà en train de procéder à une expansion énorme en ajoutant dix-neuf salles de cuves aux usines d'Arvida, à la fin de la guerre, aux six salles qui existaient au début des hostilités.

L'été 1941, au Saguenay, avait été exceptionnellement chaud et le travail requis pour l'opération des cuves devint une tâche épuisante et pénible. Dans l'après-midi, la température dans les salles de cuves atteignait 115 degrés F. Le nombre d'ouvriers était insuffisant et le recrutement de personnes aptes à

ce genre de travail difficile, car les forces armées prenaient les meilleurs sujets.

Chaque travailleur était responsable de douze cuves et devait surveiller constamment la lampe pilote de chacune. Lorsqu'une lampe s'allumait, il devait casser la croûte formée sur le bain d'électrolyte au moyen d'un ringard (poker) mesurant environ six pieds, un travail qu'il devait répéter pour chaque cuve. À ce travail déjà très épuisant, le gouvernement ajouta une autre charge, car il avait besoin de plus de revenus pour soutenir l'effort de guerre. Le taux d'impôt retenu à la source fut haussé à 7% pour les célibataires et à 5% pour les employés mariés. Le peu d'effort fait pour expliquer cet impôt aux ouvriers conduisit à un grand mécontentement (l'impôt sur le revenu jusqu'à ce moment-là était d'environ 25\$ annuellement pour la classe moyenne).

La situation devint explosive au cours d'un après-midi chaud du mois de juillet 1941, alors que les premiers employés du quart de 4h à 12h refusèrent d'entrer dans l'usine. Le nombre de personnes aux barrières augmenta rapidement et les employés du quart de 8h à 4h qui sortaient de l'usine se joignirent au groupe protestataire. La manifestation était spontanée et il semblait n'y avoir aucun meneur dirigeant les protestataires. Quittant leurs bureaux situés tout près, deux cadres supérieurs en charge de la production, M.P. Weigelet M.L. Carey, se rendirent à l'entrée principale afin de savoir ce qui se passait. Comme ils ne parlaient pas le français, les communications devinrent rapidement impossibles.

À peu près à la même heure, le surveillant affecté à la sécurité se dirigeait vers la barrière principale. Étant bilingue, il fut rapidement mobilisé pour parler à la foule. Les protestataires exprimaient plusieurs griefs, quelquesuns imaginaires, d'autres réels, mais la principale demande était d'être rémunérés 1\$1'heure, un taux beaucoup plus élevé que les salaires du temps. Les contestataires n'étaient pas violents, mais ils persuadèrent graduellement les travailleurs, demeurés à l'intérieur, de sortir et prirent le contrôle de toutes les entrées de l'usine. Personne de la direction ne put traverser les barrières. sauf le surveillant au service de la sécurité, sous prétexte qu'il devait garder le poste de premiers soins prêt à soigner les victimes possibles d'accidents. Malgré de vaillantes tentatives de la part du personnel cadre pour garder les cuves en activité, toutes étaient refroidies au début de la soirée et les opérations de l'usine cessèrent.

Comme la grève n'avait été ni provoquée ni organisée par le syndicat (la Confédération catholique du syndicat national de l'Aluminium n'avait que 10% des travailleurs comme membres), plusieurs l'attribuèrent aux activités d'une «cinquième colonne». En fait, la grève était une réaction spontanée résultant d'une accumulation de problèmes.

La grève fut aussi brève que soudaine. Après quelques jours, on négocia des ententes de retour au travail. Le long et pénible travail pour forer le bain des cuves gelées commença et éventuellement ramena l'activité à l'usine. Heureusement, il n'y eut pas de vandalisme ni de dommage aux installations et à l'outillage.

Le gouvernement canadien réalisa rapidement la gravité d'une telle grève et il établit une Commission royale d'enquête afin d'en déterminer les causes et d'éviter une récidive. Alcan était représentée devant cette commission par le brillant et très compétent avocat, Me Aimé Geoffrion. Cet éminent juriste était un vice-président

de la compagnie et avait, en outre, la célébrité d'avoir été l'un des trois jeunes avocats qui avaient défendu Louis Riel.

Cetévénement devint le précurseur, dans les salles de cuves, du système de périodes de repos planifiées, basé sur les études physiologiques très poussées du Dr Lucien Brouha.

Un corps de police fut formé dès le début et est demeuré très efficace.

Jean-M. Robert Montréal, (Québec)

Plusieurs retraités d'Alcan se rappelleront la grève des usines d'Arvida en juillet 1941. Plus de 6 000 employés y furent impliqués et paralysèrent la production d'aluminium, un métal en très grande demande pour la poursuite de la guerre. Cette grève déclencha aussi la création d'un service de sécurité qui célébra, l'an dernier, sa 48e année d'existence, célébration à laquelle je fus l'invité d'honneur.

Au moment de la grève, j'étais capitaine dans la Police provinciale du Québec et je fus chargé de conduire le détachement envoyé à Arvida afin d'y rétablir l'ordre et la paix. La dimension des usines occupées par près d'un millier de grévistes et les milliers de piquets de grève aux barrières me firent réaliser que le détachement de soixante-quinze policiers était nettement insuffisant.

D'autres troubles, ailleurs dans le pays, rendaient impossible l'envoi de renforts, ni de la Police provinciale, ni de la Gendarmerie canadienne. Dans ces circonstances, le Procureur général de la province demanda l'aide de l'Armée canadienne, qui répondit à sa demande en expédiant un contingent de 750 hommes commandés par un brigadier général.

Une importante rencontre eut lieu avec le brigadier général et les personnes suivantes: messieurs J.B. White, directeur du personnel au siège social, A.C. Johnston et George LaMountain, respectivement directeur des usines et directeur du personnel à Arvida, A.I. Cunningham, vice-président et directeur général des installations portuaires et du chemin de fer Roberval-Saguenay, J.-R. Lemieux de la Gendarmerie canadienne et moi-même. Il fut décidé que j'assumerais le commandement

général et qu'aucune initiative ne serait prise ni par l'armée ni par la compagnie sans mon approbation.

Mon premier geste fut d'évaluer la situation et de rencontrer le président du syndicat pour l'aviser que la grève était illégale. Je lui demandai de tenir, sans délai, un vote par tous les grévistes, ce qu'il accepta. Durant la tenue du vote, les policiers — l'armée se tenant prête à intervenir en cas de nécessité parvinrent à prendre, non sans difficulté. le contrôle de l'usine et des environs, en repoussant les grévistes à l'extérieur du périmètre de l'usine. Nous avons ensuite posté des membres de l'armée, sous surveillance de policiers, à toutes les barrières, ainsi qu'à l'intérieur de l'usine et à d'autres endroits vulnérables. Il y a bien eu quelques manifestations, mais rien de sérieux, surtout après la lecture de la Loi anti-émeute. La grève se termina après quelques jours seulement. sans violence ni arrestation, à la suite de négociations entre la compagnie et le syndicat.

Quelque temps après la grève, une Commission royale d'enquête, sous la présidence de deux juges, fut instituée afin d'en déterminer les causes et de trouver les moyens d'éviter une répétition. Je devins le principal témoin à la barre durant une journée et demie. À la fin, on conclut que la grève avait été spontanée et aurait probablement été évitée si un personnel bien entraîné en sécurité avait été en poste à l'intérieur de l'usine.

C'est plus tard que MM. Cunningham et LaMountain vinrent à Québec, où j'étais retourné, afin de m'offrirle poste de directeur de la sûreté à Arvida. Parce que j'aimais montravail à la Police provinciale et, en plus, parce que je venais d'être promu directeur pour toute la province, avec quartier général à Québec et à Montréal, je refusai l'offre à deux reprises. Le ler octobre 1941, lors d'une troisième rencontre dans l'édifice de la Sun Life avec messieurs R.E. Powell, A.W. Whitaker Jret J.B. White, j'ai finalement accepté le poste qu'on m'offrait.

Le 16 octobre 1941, avec mon épouse Yolande et mon fils Pierre, j'arrivai à Arvida afin d'occuper mon nouveau poste. Nous avons dû vivre deux mois au Manoir du Saguenay en attendant que la construction de notre

maison de la rue Castner fut terminée. J'ai réussi à m'embourber plusieurs fois avant que cette rue ne soit vraiment carrossable.

Je me souviens de ma première rencontre avec M. A.C. Johnston qui me présenta tous les surintendants. À leur tour, ces derniers me firent visiter leur département, après quoi je commençai une étude complète de l'usine, afin d'en identifier tous les points faibles et d'esquisser les moyens d'action qu'il fallait adopter. Après deux mois d'un travail ardu, je soumis un volumineux rapport indiquant toutes les faiblesses du système de surveillance existant à ce moment-là. Ce service était assuré en grande partie par des employés handicapés, sans entraînement, ni aucune qualification pour accomplir ce travail.

Le rapport fut l'objet d'une étude complète au siège social par messieurs Whitaker, White, Johnston et moimême. Après deux longs jours, mes recommandations furent acceptées et un budget approuvé.

L'embauche de personnel débuta tôt en janvier 1942. Grâce à mes bonnes relations avec un grand nombre de chefs de police de la province que j'avais approchés afin de recruter les candidats les plus qualifiés, nous eûmes bientôt près de cent personnes à l'entraînement ou au travail. Mon association avec le Procureur général de la province et ses assistants eut comme résultat que chaque membre de notre personnel fut assermenté officier de la paix, selon les règlements du Code criminel canadien.

Lorsqu'un nombre suffisant de constables furent bien entraînés à effectuer fouilles et saisies, nous avons organisé la première fouille complète des «boîtes à lunch» et colis des employés, ainsi que des camions et véhicules du personnel. Un grand nombre d'articles furent saisis et encore plus nombreux furent ceux trouvés le long des chemins conduisant aux barrières, abandonnés par les travailleurs qui avaient réalisé qu'ils seraient fouillés.

En 1943, le personnel bien entraîné était fier d'endosser l'uniforme que j'avais dessiné. J'invitai alors MM. Powell, Whitaker et White à venir à Arvida dans le but de visiter notre

quartier général et de constater par euxmêmes le mode de fonctionnement de notre service de sécurité. Ils acceptèrent l'invitation et vinrent avec M. E.K. Davis, président du conseil d'administration. En compagnie de M. Percy Radley, directeur de l'usine, nous avons visité l'usine, les barrières et, finalement, le quartier général où un détachement de trente-six constables en uniforme donna une démonstration d'excercices militaires.

Au cours de cette visite, M. Powell me demanda d'enfermer M. Davis dans une cellule. Je refusai mais il insista tellement que je n'eus pas le choix. M. Davis demanda d'être libéré immédiatement mais M. Powell m'en empêcha. Après un bon moment, je libérai le président. Même s'il ne semblait pas très heureux, il accepta de bonne grâce la plaisanterie et ne garda aucune animosité envers le responsable.

Quelque temps après mon embauche par Alcan, je fus nommé directeur général de la Sûreté. Cette nomination étendit ma juridiction sur toutes les installations du Saguenay, y compris les barrages des Passes Dangereuses et du lac Manouan. Je devins aussi agent de liaison entre la compagnie et les forces armées de la région.

Au plus fort de la guerre, nous avions plus de 250 constables bien entraînés et cent gardiens en poste aux endroits moins vulnérables. Dès le début, nous avons formé une section d'investigation avec le personnel spécialisé dans ce domaine. Cette section fut, durant plusieurs années,

sous la direction du capitaine A.G. Zuorro, un investigateur expérimenté. De concert avec la Gendarmerie canadienne et la Police provinciale, des mesures spéciales furent prises par les membres de cette section afin de détecter la présence possible d'agents de l'ennemi et de nous protéger contre le sabotage et l'espionnage industriel. Malgré sa très courte histoire, notre service était considéré par le ministère fédéral de l'Approvisionnement, par la Gendarmerie canadienne et la section de la sécurité de l'Armée canadienne comme étant la mieux structurée et la plus efficace du pays. D'autres compagnies, désirant organiser leur propre service de sécurité, s'adressaient à nous pour obtenir des renseignements et des conseils.

À la suite du départ du colonel J.W. Spalding, un officier à la retraite de la Gendarmerie royale et directeur général de la Sûreté de 1942 jusqu'à la fin de 1944, M. Léo Chalifoux, qui était à la direction des régimes de retraite et de la sécurité, devint l'agent de clarification des affaires de sécurité industrielle. Lorsqu'un problème se présentait à n'importe quel établissement, on s'adressait à moi pour obtenir une solution. Ceci était une pratique régissant toutes nos installations canadiennes ainsi que nos usines jamaïcaines.

En 1954, je fus nommé adjoint du directeur général de la Sûreté et, en 1968, directeur général de la Sûreté et je déménageai à Montréal en 1969. Finalement, je pris ma retraite en 1977 après trente-six années de service continu, tout en demeurant consultant

pour Alcan encore une autre année. Mon successeur fut le major Paul Bourdeau qui avait été embauché quelques années auparavant, comme directeur régional au Saguenay.

Au mois de septembre 1989, afin de célébrer le 48e anniversaire du service, nous fûmes, Yolande et moi, invités à une réunion des anciens membres et des membres actifs, ainsi que de leurs épouses. Nous pûmes visiter l'usine et, bien entendu, le quartier général récemment rénové, ainsi que tout l'équipement moderne qui s'y trouve. Je procédai avec fierté à l'ouverture officielle de la salle régionale d'urgence et de conférence nommée en mon honneur. Je fus également fier de constater que l'efficacité du personnel de la sécurité avait été maintenue au plus haut point.

La visite se termina par un cocktail, souper et danse à l'Hôtel Roussillon de Jonquière. Parmi les 220 invités, on remarquait M. Robert Salette, à ce moment vice-président régional, et son épouse, M. Gaston Ouellet, directeur du service du personnel au siège social, et madame Ouellet, ainsi que M. Paul Bourdeau, présentement directeur général de la sécurité.

Yolande et moi avons été extrêmement flattés d'être les invités d'honneur lors de cet événement et de la danse. Ce fut une soirée dont nous nous souviendrons toujours avec chaleur et reconnaissance.

Charles A. Chalifour Vaudreuil (Québec)

Hommage

de

Raoul Blackburn Ltée

à la Société historique du Saguenay

À travers les archives

Lettre de Jean Bergeron, ptre, à l'honorable J.-E. Perreault, 11 mars 1922 et Déclaration de François Gaudreault, fils

textes retranscrits et annotés par Lisa Brisson

Voici la retranscription intégrale de deux documents manuscrits. La lettre de l'abbé Bergeron au ministre de la Colonisation plaide en faveur des colons sur qui pèse une menace de poursuite. Ceci, étant donné qu'ils ont vendu des droits sur des terres qui ne leur appartenaient pas. La déclaration de François Gaudreault, fils, complète la lettre précédente, puisqu'il mentionne dans quelles circonstances les faits qui lui sont reprochés ont été effectués. Ces deux documents proviennent du fonds Mgr-Victor-Tremblay, prêté aux ANQC par la SHS. Il est bon de mentionner que nous ne sommes pas en mesure d'expliquer la raison du très grand nombre de fautes, étant donné que l'abbé Bergeron était un écrivain.

Lettre de l'abbé Jean Bergeron à J.-E. Perreault, ministre de la Colonisation

Chicoutimi, le 11 de mars 1922

L'honorable J. E. Perreault Ministre de la colonisation Québec

Monsieur le ministre.

J'ai l'honneur de vous remettre avec la présente deux projets de contrât à intervenir entre François Gaudreau¹ et Arthur Gaudreau de St Jeanne D'Arc d'une part et Albert Tremblay [de] Chicoutimi d'autre part. Ces trois monsieur font parti d'un groupe de colon et d'acheteur qui ont fait des contrât en contravention avec la loi de colonisation, dans les cantons Dolbeau² et Proulx³.

J'espère, monsieur le ministre, que vous prendrez quelque instant pour lire le mémoire suivant que je fais après enquête sérieuse et de la question avec les deux partis interressés.

En 1917, quelque colon de Mistassini on pris en qualité [de] squaters, des lots dans les [cantons] Dolbeau et Proulx. Ces colons agissait contre la loi, mais n'était [pas] des colons [de] mauvaise foi, c'est-à dire des spéculateurs au témoignage de certaine personne très digne de foi. Ce qui le prouve encore plus que les témoignage, c'est que plusieur de ces colon ont ouvert Mistassini y ont élevé leur famille. L'un deux Frs Gaudreau est là depuis 39 ans. Il a même été là seul pendant sept ans a 21 milles du premier voisin. Ces colons sont encore sur des terres neuves et il défrichent.

Pendant les trois ans que ces colons ont occupé ces lots de Dolbeau et Proulx ils ont du se faire eux-même des chemins faire des pont et des pavage pour se rendre a leur lot et les défricher.

Ils ont sur ces lots qui 20 acre qui 30 acre qui 40 acre en labour qu'ils ont grainé et ont fait certaine bâtisses dans des conditions difficiles, le bois étant loin et les scierie a six milles. La terre était facile à défricher, le bois était tout brulé. En 1920, ces colons ont vendu leurs droits et amélioration encore contre la loi, à un prix qui de prime dabord parait exorbitant, étant donné que certaine amélioration ne restait plus: maison brulés et grange reversé par la tempête.

Ces colons n'ont point couru les acheteurs pour leur vendre leur lot. Ce sont les acheteurs qui sont aller les relancés chez-eux et dans quelque cas les ont supplier de leur vendre les lots en question; lots qu'ils ont vu qu'il ont consenti à acheter a ces prix de plein gré et de bonne foi n'étant ni mineur ni imbécile, ni en état d'ivresse, ni forcés d'aucune manière, sachant en outre que le contrât qu'il faisait était illégal autant que les vendeurs. Comme un grand nombre de gens qui ont acheté des terres pendant le boom où le prix des terres à monté comme le salaire, le beurre et le fromage, ils se sont pris eux-même. Je suis convaincu que si le prix des terres avait continuer de monter, ces acheteurs n'aurait point demander au département

de régler cet affaire pour eux en annulant la vente qu'il savait illégale, ou en réclâment une grosse remise sur le prix de vente. Quoi qu'il en soit je crois, monsieur le ministre que la question en est rendu [où] il serait sage de suspendre toute procédure. Cette action du département est assez connue et va coûter assez cher au coupable si coupable il y à pour que la leçon serve dans les futures transactions relatives aux terres de la couronne. Les défendeurs sont coupable d'avoir vendu ces amélioration sans la permission du département de la colonisation, tout le monde l'admettra et eux-même l'admettent. Ils sont peut-être coupable aussi davoir un peu majoré le prix de leur amélioration, étant donné que si absolument les amélioration valait le prix convenu elle ne le valait pas relativement au travail donné pour les faires. Mais je les crois assez punis les deux qui ont règlé hier devant moi avec Albert Tremblay on fait respectivement 1300,00 et 1400,00 piastre de réduction sur le prix initial plutôt que d'aller en cour. Les autres feront aussi des réductions substentielle, j'en ai la preuve écrite et assermentée entre les mains. Si les procédures se poursuive en annulation des ventes et que les défendeurs soit condamnés a remettre aux acquéreur le prix de vente en entier les vendeurs seul seront punis et voici ce qui va arriver. Les défendeurs ont appliqué ailleur sur d'autre propriété l'argent qu'ils ont reçu des demandeurs, ils sont dans l'impossibilité de remettre cet argent. Alors on fera vendre pour solder le capital et les frais, les propriétés qu'ils ont ou on prendra jugement contre eux et voilà quatre colon quatre prisonnier qui ont ouvert Mistassini et S' Jeanne D'Arc ruinés, et sans crédits et incapable de rien posséder en leur nom. J'espère donc, monsieur le ministre. 1° que vous ferez suspendre les procédures. 2° que vous permettrez de rende ces ventes légales. 3° que vous ferez émettre les billets de location a ceux qui ne les ont pas. De cette façon la leçon profitera a tout le monde si personne ne sera complètement ruiné, et de brave défricheur ne seront point décourager; il sont si rare aujourd'hui les gens de cette trempe. Avec l'espoir de votre département se montrera clément envers des gens qui ont eu tort, mais on encore plus de mérite. Je vous prie d'agréé, monsieur le ministre l'expression de ma considération distingué.

> Votre humble mais dévoué serviteur (signé) Jean Bergeron Ptre⁴

[N. B.] Que si leur amélioration valait le prix demandé absolument il ne le valait pas relativement a leur dépense.

Déclaration de François Gaudreault, fils

Je Sousigné Déclare être Résident dans la paroisse de S' Michel de Mistassini depuis 39 ans. Je suis arrivé à Mistassini avec mon père François Gaudreault a l'âge de 10 ans ayant résider 7 ans au chute Mistassini à 7 lieux⁵ du premier voisin. Le seul chemin étais la Rivière donc par conséquent il y avais de grand inconvénient. M'étant séparé d'avec mon père a l'âge de 17 ans je me suis prit un lot de terre le long de la Rivière Mistassini dont il porte le No 33 Rang 13 Canton Parent⁶ ayant arriver sur ce lot avec tout héritage de mon père avec un pain et un pot de sirop. Je me suis mit à défricher ce lot. C'est moi qui à abattu le premier arbre sur cette terre. Pour pouvoir rester sur ce lot il a fallu prendre quelque moyen. Le seul gagne qu'il y avais dans le temp là étais la chasse et la gomme de sapin. Je me suis marier a l'âge [de] 19 ans avec une pauvre fille ayant élevé 9 enfant dans la grande misère. Ayant persister sur cette petite terre de sable ayant quatre garçon à établir et ayant aucune possibilité de pouvoir les établir sur cette petite terre le seul moyen que j'ai trouvé c'étais de prendre des terres du Gouvernement et tout en marchant dans le bois j'ai trouvé ce beau plan de terre dans la Rivière Noir et dont je me suis pris quatre lot de terre pour établir mes garçons. N'ayant aucun chemin pour monter sur ces terres et étant obliger de partager les effets sur notre dos pendant un certain temp il a fallu faire un chemin et des ponts ayant six mille de chemin a faire qui a pris beaucoup de temp a faire pour pouvoir voyager avec les cheveaux et nous montions avec trois et quatre cent livre par voiture avec bien des misères. Après le débarras de ce chemin je me suis mis en construction d'une grange 36 x 40 et une maison 20 x 20 à deux étages. Il a fallu charroyer le bois a six mille et j'ai monter ce bois par 25 ou 30 planche par voyage avec grande difficulter. Après ma vente et la vente de mes garçons j'ai été dévaster par le vent à la veille des foins et n'étant incapable de me rebâtir soyant bien décourager de voir mes batises a terre m'ayant arriver des monsieur voulant acheter mes droits et mes ouvrages. Ne voulant pas vendre sachant que je n'avais pas le droit il mont dit on sait que vous n'avez pas le droit de vendre et que nous avons pas le droit d'acheter mais avec du monde honnête les marchers sont toujours bon. Après avoir persister je me suis décider de leur vendre mes droits n'en connaissant pas plus long dans les lois du Gouvernement. J'ai agit comme colon de bonne foi. Pour vous donner une idée que je ne suis pas spéculateur je suis encore propriétaire de ma terre que j'ai ouvert à l'âge [de] 17 ans et dont aujourd'hui j'ai 49 ans. Donc espérant que vous prendrez cette déclaration en considération je me souscrit votre respectueux serviteur.

(signé) François Gaudreault, Fils

Notes

- Fils de François Gaudreault, premier colon de Mistassini. Né le 27 septembre 1872, il fut connu sous le nom de Petit-François.
- Territoire administratif, ou canton, proclamé en 1904. Situé à l'extrémité nord-ouest du lac Saint-Jean, il fut désigné ainsi en l'honneur de Jean Dolbeau, missionnaire récollet.
- Canton situé entre les cantons Dolbeau et Milot. Proclamé en 1920 en l'honneur de J.-P. Proulx, l'un des explorateurs du Saguenay, en 1828.

 Jean Bergeron (1868-1956), missionnaire colonisateur pour les comtés de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean de 1918 à 1931 et président de la Société de Colonisation Chicoutimi—Lac-Saint-Jean de 1919 à 1931.
- 5 Une lieue équivaut à 4 kilomètres.
- Canton limité à l'est par la rivière Mistassini et à l'ouest par la rivière Ashuapmouchouan et proclamé en mai 1870.

35

Comptes rendus

Russel Bouchard, *Histoire de Chicoutimi: lafondation* (1842-1893), Chicoutimi, 1992, 241 p.

«Une communauté qui a oublié son passé et qui n'a pas su conserver son patrimoine historique, ressemble à un être amnésique qui n'est plus capable de retrouver son foyer le soir venu». C'est par cet exergue que l'auteur introduit ce premier volume d'une série de trois qu'il consacre à Chicoutimi.

Le moins qu'on puisse dire c'est que cet historien a un faible pour sa ville; car ce n'est pas la première fois qu'il en parle. Qui ne connaît l'*Histoire de Chicoutimi-Nord* parue il y a quelques années? Il restait cependant encore tellement de choses à dire qu'il faudra au moins trois volumes pour bien connaître la «Reine du Nord» comme on appelait pompeusement Chicoutimi au début du siècle.

Le présent ouvrage se limite aux cinquante premières années de Chicoutimi, c'est-à-dire les plus difficiles, celles consacrées à l'organisation et ponctuées de tâtonnements, des tiraillements et d'ajustements de toutes sortes. Ce premier

Russel Bouchard

Histoire de Chicoutimi

La fondation 1842-1893

volume commence par une scène plutôt fruste: celle de l'arrivée de Peter McLeod, junior, avec son équipe de rudes travailleurs forestiers parmi lesquels se distinguent les fiersà-bras qui protègent la personne et les intérêts du chef. Pendant de nombreuses années, c'est la loi de la jungle qui prévaut. Deux cents pages plus tard, Chicoutimi est devenue une ville policée qui a les allures d'une grande dame.

À l'aide de documents inédits, Russel Bouchard trace l'histoire de l'évolution de «sa» ville. On prend connaissance du contrat signé par Price et McLeod le 4 novembre 1843 concernant la construction de la scierie du Bassin. À la page 116, l'auteur nous présente une photo assez impressionnante, surtout lorsqu'on lit le bas de vignette. Il s'agit du plus féroce «boulé» de McLeod, Jean Dechêne; ceci donne une idée des «anges gardiens» qui avaient pour mission de veiller sur la précieuse santé du fondateur de Chicoutimi. La page 119 se fait plus rassurante: on y voit, en effet, le premier palais de justice. Le temps tourne au beau à mesure qu'on feuillette cet album de famille. On sent que la civilisation prend de l'ampleur sur les rives du Saguenay. À la page 149, l'image de Mgr Racine, le paisible évêque de Chicoutimi, vient adoucir celle du justicier qui nous a fait frémir à la page 116. Et puis c'est la cathédrale (p. 155), l'évêché (p. 157), le couvent du Bon-Pasteur (p. 163), le séminaire, (p. 168), et l'hôpital de la marine, (p. 205). Aussi, l'auteur peut-il, avec justesse, tirer comme conclusion de ce demi siècle mouvementé: «Une ère nouvelle est en train de naître et cette époque n'aura rien de commun avec la précédente». Cette ère nouvelle verra la naissance de la «grande industrie», la «modernisation» de l'économie et le renforcement des «fonctions urbaines et adminisratives». Voilà les grands thèmes que Russel Bouchard traitera dans ses deux prochains ouvrages sur Chicoutimi.

Le lecteur recueille une mine de renseignements sur un demi-siècle assez peu connu. Le texte est bien écrit et les documents sont judicieusement choisis. Un bon index permet de retrouver facilement ce qu'on voudrait relire. Enfin, c'est un volume de base sur une période à la fois riche et obscure d'une ville importante de notre région.

On trouve dans cet ouvrage le récit d'événements qu'on chercherait difficilement ailleurs, comme la mort suspecte de Peter McLeod (1852), le choix machiavélique de Chicoutimi en tant que chef-lieu du comté (1855), la démolition de la vieille chapelle des Jésuites (1856), le déroulement d'une élection en 1874, la description d'une fête de la Saint-Jean-Baptiste en 1880, le prélèvement du coeur de Mgr Racine en 1888 et la façon de fêter la micarême cette même année. Ceux qui sont issus des pionniers de Chicoutimi peuvent retrouver leur ancêtre. L'auteur donne en effet 18 biographies des chefs des «principales familles qui sont à la base de la formation du premier noyau social de la communauté» (p. 100). On y rencontre plusieurs noms familiers: Asselin, Blackburn, Bossé, Boulanger, Côté, Dallaire, Dechêne, Desbiens, Dubois, Gagné, Gagnon, Guay, Harvey, Renald et Tremblay.

En résumé: à l'occasion du 150e anniversaire de Chicoutimi, c'est un magnifique cadeau que l'auteur vint de faire à sa ville et à ses concitoyens. Ceux-ci ont sûrement apprécié cet ouvrage car, après quelques semaines à peine, la première édition de l'«Histoire de Chicoutimi» se dirige d'un pas alerte vers...l'épuisement.

Raoul Lapointe

* *

Gérard Bouchard et Marc De Braekeleer, *Pourquoi des maladies héréditaires*, Sillery, Septentrion, 1992, 184 p.

Les maladies héréditaires soulèvent bien des interrogations, sans toutefois que nous parviennent des réponses adéquates. Elles sont l'objet de certaines croyances populaires et nous contribuons, trop souvent et bien malgré nous, à leur perpétuation. À cet égard, est-ce les mariages consanguins qui sont à l'origine du foisonnement de cas de maladies héréditaires à l'intérieur de notre région? La population du Saguenay—Lac-Saint-Jean s'est-elle constituée à partir de seulement quelques familles de Charlevoix? Voilà deux exemples qui nous montrent la nécessité d'en connaître davantage sur ce sujet.

Après un ouvrage qui s'adresse à un milieu scientifique (Gérard Bouchard et Marc De Braekeleer, sous la direction de, *Histoire d' un génôme*, Québec, PUQ, 1991, xxv-607 p.), voici enfin un livre de vulgarisation qui vise le public en général. Cette publication se veut une synthèse des résultats des travaux effectués depuis une dizaine d'années par le Centre interuniversitaire SOREP. Les auteurs rendent accessible unensemble de connaissances essentielles relatives aux maladies héréditaires, tout en faisant sommairement le point sur l'état des recherches.

Dix-neuf courts chapitres composent cette publication. Les six premiers portent sur les maladies héréditaires proprement dites: ce qu'est une maladie héréditaire (deux parties), celles qui sont caractéristiques du Saguenay—Lac-Saint-Jean, celles qui sont non spécifiques à la région, les maladies génétiques partiellement héréditaires et, les causes des maladies héréditaires au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ce demier chapitre a attiré plus particulièrement notre attention, apportant des nuances à l'opinion traditionnelle voulant que la consanguinité soit la cause principale de tous les maux. Les deux encadrés sont d'un grand intérêt, surtout celui apportant une comparaison de la population du Québec avec celle de la Finlande.

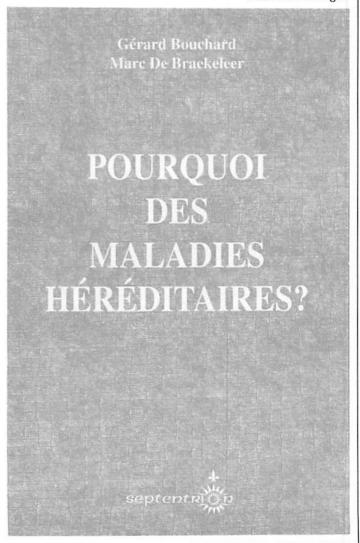
Puis, suivent trois chapitres consacrés à l'origine de la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean: sa formation, les migrations qui la façonnèrent et, sur la région de Charlevoix, notre région-mère. Ces textes nous font penser au fait méconnu suivant lequel les premiers pionniers se sont d'abord installés à l'anse Saint-Jean avant de le faire à la Grande-Baie; Mgr Victor Tremblay prétendait que les premiers arrivants de La Malbaie n'avaient pas l'intention d'y rester, et pourtant plusieurs ont fait souche... L'ensemble des encadrés nous portent à réfléchir, tout en nous laissant aussi sur notre appétit, voulant en savoir davantage.

Ensuite, on nous entretient des «grosses» familles du Sagueany—Lac-Saint-Jean, des mariages consanguins, de prévention des maladies génétiques, du fichier de population (un instrument de recherche privilégié), de la maladie de Steinert et du pourquoi de sa présence dans la région, des groupes ethniques et, des traitements possibles des maladies héréditaires. Une capsule (un encadré) met en évidence un fait qui, à première vue, a de quoi surprendre, soit notre retard, comparativement au reste du Québec, à emboîter le pas dans la limitation des naissances.

On termine avec la médecine génétique du XXIe siècle, le problème de droit et d'éthique et, les services offerts à la population.

L'ensemble de l'ouvrage nous présente donc un captivant survol de notions fondamentales et de leurs applications, bien illustrées à l'aide d'exemples relatifs aux populations de l'Est du Québec; plus particulièrement celles des régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de Charlevoix. L'utilisation d'encadrés rédigés sous forme de capsules nous permettent un approfondissement des sujets traités. C'est là certes une idée fort originale. Rédigé dans un langage limpide, la lecture devient un exercice agréable. Il s'agit, en somme, d'un ouvrage à se procurer et qui demeurera un outil de référence essentiel.

Roland Bélanger



En bref

Visite de la famille Price

À l'occasion du 150e anniversaire de fondation de la ville de Chicoutimi, un groupe de descendants de la famille Price a effectué une visite dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, les 25 et 26 juin 1992. La mini-tournée comprenait les villes de Chicoutimi, Jonquière, Alma, La Baie et Laterrière. Pour la majorité d'entre eux, il s'agissait d'une première visite et d'une agréable découverte des sites rappelant leur histoire. Il faut louer cette initiative des organisateurs, MM. Tony, Evan et Tim Price, et espérer qu'elle puisse se renouveler.

Nous aimerions remercier le Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean, le Musée Price, la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, le Musée du Fjord et Mme Hélène Vincent, du Moulin Père Honorat, pour leur merveilleuse collaboration et l'accueil chaleureux qu'on a réservé aux visiteurs qui provenaient d'un peu partout, dont du Chili, de l'Europe et des États-Unis.

En terminant, soulignons un événement empreint d'une très grande originalité qui s'est déroulé au Moulin Père Honorat le demier jour de la tournée, au cours d'un dîner offert aux visiteurs et à quelques invités spéciaux. Il s'agit d'un traité d'alliance signé par Jean-Baptiste Honorat, personnifié par Mgr Jean-Guy Couture, sieur Peter McLeod, personnifié par M. Roland Bélanger, et William Price, personnifié par M. Tony Price. Le traité à été ratifié par Me Louis-Charles Fournier, juge à la Cour du Québec.

Visite de M. Ronnie Blair

Le 6 juillet 1992, M. Ronnie Blair, descendant de Robert, est venu visiter les archives de la Société historique du Saguenay. Hugh P. Blair a assumé la gérance de l'importante scierie de la Compagnie Price, à l'Anse-Saint-Étienne, entre 1883 et 1892. Cet établissement connaissait une importante prospérité à cette époque et comptait plus de 300 habitants. Un incendie survenu le 5 juin 1900 a tout détruit. Il ne reste plus aujourd'hui que quelques vestiges. Précisons que l'arrière grand-père de M. Ronnie Blair, David, était le frère de Hugh P. Blair.

Après une absence d'une quarantaine d'années, M. Blair a apprécié sa visite de l'exposition du Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean, «Chicoutimi, 150 ans d'images», et revu avec émotion le cimetière protestant situé sur la rue Alexis-Simard, à La Baie. Plusieurs membres de la famille Blair y sont inhumés.

Le moment privilégié de sa visite fut sans aucun doute sa rencontre avec l'auteur et les 200 comédiens de la «Fabuleuse histoire d'un Royaume». Son ancêtre, Robert, fait partie de l'une des nombreuses scènes de cette magistrale fresque de l'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean. M. Blair a apprécié le talent et le professionnalisme de tous les comédiens. Son ravissement l'incite à revenir l'an prochain avec toute sa famille.

Fondation Kane

La Société historique du Saguenay tient à remercier la Fondation Kane pour l'aide apportée au cours de l'été 1992 dans l'embauche d'un nouvel assistant à l'archiviste. Il s'agit de Jean-François Hébert, originaire de Saint-Félicien. Il travaille présentement à mi-temps, étant inscrit au programme de maîtrise en Études régionales de l'UQAC. L'essentiel de son travail porte sur la direction du Comité d'édition de la revue Saguenayensia et le service d'aide aux chercheurs. Voilà une façon originale de venir en aide à une société d'histoire régionale.

Décès de M. Roland Marcoux

Le dernier survivant d'un personnage (Télesphore) du célèbre Maria Chapdelaine, de Louis Hémon, est décédé, le 4 octobre dernier, à l'âge de 87 ans et 9 mois. Il s'agit de Roland Marcoux, de Roberval. À la suite d'une fructueuse carrière dans les assurances, M. Marcoux donnait des conférences, un peu partout, sur Louis Hémon. Là aussi il rencontrait le succès. En mon nom personnel et au nom de la Société historique de Saguenay, nous désirons adresser nos condoléances aux membres de la famille Marcoux pour la perte non seulement d'un être cher, mais aussi d'un personnage qui faisait déjà partie de notre histoire.

Agrément du Service d'archives de la Société historique du Saguenay

Le 7 octobre 1992, la Société historique du Saguenay, en présence de M. Jean-Guy Leblanc des Archives nationales du Québec, annonçait le renouvellement, pour les deux prochaines années, de l'agrément du Service d'archives de la Société historique du Saguenay. La confirmation de ce statut et la contribution annuelle qui s'y rattache permettent d'assurer le maintien du nouveau dynamisme qui s'est installé au sein de la Société historique du Saguenay.

Guide de dépôt du Centre régional des Archives nationales du Québec à Chicoutimi

Le 8 octobre, les Archives nationales du Québec à Chicoutimi ont lancé avec éclat une publication qui aura nécessité beaucoup d'efforts pour sa réalisation. Il s'agit du guide du dépôt nous présentant l'ensemble des fonds

d'archives qui y sont consacrés. Nous louons sa qualité de présentation et la quantité de renseignements qu'il nous présente. Il s'agit, à n'en pas douter, d'un outil de référence indispensable qu'il importe de se procurer.

Table régionale de coordination des archives privées

Lors de leur réunion du 29 octobre, les membres du Conseil de la Table régionale de coordination des archives privées ont procédé à l'élection d'un nouvel exécutif: Roland Bélanger, président, Manon Leclerc, vice-présidente et, Carole Asselin, responsable des relations publiques. M. Laurent Thibeault agit comme secrétaire permanent. Depuis la fondation de la Table, Roger Lajoie, alors président de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, assumait la charge de président. Nous le félicitons et le remercions pour son excellent travail. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouveaux défis.

Au cours de la réunion, les membres eurent l'occasion d'apprendre une heureuse nouvelle. En effet, le dossier d'agrément de la Fédération des sociétés d'histoire du Lac-Saint-Jean est sur la bonne voie et devrait aboutir prochainement.

Roland Bélanger

Bur.: 543-3333 Rés.: 543-1033



412, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, Qc G7H 5C2

Alaın Gagnon

Les communicateurs p.s. Saguenay—Lac-Saint-Jean Itée

930, rue Jecques-Certier es CP 874



(418) 543-5184

IMPRIMERIE E E COPIES

SPÉCIALITÉS

IMPRIMERIE: • Impression 4 couleurs • Conception graphique • Impression commerciale • Formules continues • Cartes de sympathie · Faire-parts

PHOTOCOPIE: • Service de photocopies complet • Service de reproduction de plan • Papier pour photocopieur "DELUXE PLUS" · Service de cueillette et de livraison

1300, Manouane, (Parc Industriel) Chicoutimi (Québec) G7K 1H6 Tél.: (418) 545-9419 Fax: (418) 545-9709



GRAVEL ET LEVESQUE INC.

ASSURANCES GÉNÉRALES

Pierre Levesdue

2106, Ste-Famille C.P. 2367, Jonquière Quebec, G7X 7X8

2939, Mar-Dufour Ville de La Baie Québec, G7B 1E7

Tél.: (418) 547-6648

Tél.: (418) 544-9371

J.-Euclide Perron

LIMITÉE

De père en fils...

Georges-Henry Perron, Ing. P. Fernand Perron, L.Sc. C. André Perron, Ing. P. Denis Perron, Ing. P.

... constructeurs au Saguenay depuis quatre générations

CHICOUTIMI — TÉL.: 543-0715

La Société historique du Saguenay

Conseil d'administration M. Paul-E. Lemieux, président M. Réal Lévesque, 1er vice-président Mme Laurence Duval, 2e vice-présidente M. Louis-Henri Harvey, trésorier M. René Turcotte, secrétaire Mme Guylaine Simard, directrice M. Jean-M. Coulombe, directeur

M. René Girard, directeur M. Georges-Henri Perron, directeur

M. Alex Tremblay, directeur

Conseillers

Chicoutimi: M. Maurice Ouellette Dolbeau: M. Joseph-A. Perron Hébertville: Mme Annette Fortin Métabetchouan: M. Denis Marcoux Normandin: M. Gérald Bélanger Roberval: Mme France Guay Saint-Félicien: M. Guy Joncas

Archiviste Roland Bélanger

Assistant Jean-François Hébert

Secrétaire Maryse Hovington

Personnel bénévole MM. Louis Gauthier, Albert Larouche. TARIF D'ABONNEMENT

Canada: 25\$ Autres pays: 30\$ Le numéro: 6.25\$

Evoi de publication No. d'enregistrement: 0849 Dépôt légal: 4e trimestre 1992 Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada ISSN0581-295X

Les articles parus dans Saguenayensia ne peuvent être reproduits, traduits ou adaptés sans autorisation écrite de l'auteur ou de la Société historique du Saguenay.

La direction de Saguenayensia laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte.

La revue Saguenayensia est publiée trimestriellement par la Société historique du Saguenay. Elle est répertoriée dans la Revue d'Histoire de l'Amérique Française et dans Canadian Historical Review.

Les volumes et les publications de la Société historique du Saguenay sont disponibles à la Bouquinerie Jacques-Cartier, 38 rue Jacques-Cartier ouest, Chicoutimi, tél. 696-1534.

La Rondation Mgr-Victor-Tremblay Inc.

Conseil d'administration

Président Me Marcel CLAVEAU

ler vice-président M. Gilbert GRAVEL

2ième vice-président M. Eddy LALANCETTE

Trésorier M. Charles TREMBLAY

Secrétaire M. Roland BÉLANGER

Directeurs M. Pierre BERGERON

M. Marcel DESGAGNÉ

M. Jean GAGNON

M. Jean LAFLAMME

M. Benoît LALANCETTE

M. Paul-E. LEMIEUX

M. Georges-Henri PERRON

Saguenayensia

Comité de l'édition

Directeur: Jean-François Hébert Secrétaire: Lisa Brisson

Membres: Roland Bélanger, Dany Côté, Erik Langevin, Raoul Lapointe, Raynald

Collaborateurs extérieurs: Jérôme Gagnon, Sylvain Gaudreault.

Révision des textes: Raoul Lapointe, Roland Bélanger, Marc Gingras, Raymond Lemieux, René Laberge, Lisa Brisson.

Montage: Jean-François Hébert. Publicité: Roland Bélanger

Impression: Imprimeric Deluxe (1986)

Avec la collaboration des sociétés d'histoire du Lac-Saint-Jean: Société d'histoire du Lac-Saint-Jean Société d'histoire de Roberval Société d'histoire de Saint-Félicien Société d'histoire et de généalogie de Dolbeau

3 6 700000000000000000000000000000000000		
	ASSESSED FOR THE PARTY OF THE P	A 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
NAME OF TAXABLE PARKS	XXXXIII XXXII XXXII	

Saguenayensia

C.P. 456—Chicoutimi—G7H 5C8

Province:	
Chèque: □	Mandat postal:
205	

Sites et monuments de la Sagamie

L'épicerie de Mme Jeanne Gagné

Gaston Martel Société d'histoire du Lac-Saint-Jean

Située au centre-ville d'Alma, sur la rue Scott, l'épicerie de madame Jeanne Gagné se remarque tout de suite, par sa petite vitrine faisant saillie et contenant toujours quelques victuailles.

Madame Gagné tient épicerie depuis 1938, mais c'est depuis 1941 qu'elle est installée dans cet édifice qui avait été la première beurrerie d'Alma. L'épicerie n'ani bougé d'endroit, ni changé d'apparence depuis. Madame Gagné n'a même pas fait installer le téléphone.

Ses premiers clients sont les travailleurs de la construction de l'école Saint-Joseph. Épicerie présuper-marché, c'est encore elle qui sert les clients et va quérir sur les étagères les produits qu'on lui demande.

Pour une quarantaine de ses plus fidèles clients. elle a mis au point une méthode à nulle autre pareille; à chacun, elle donne un petit calepin noir dans lequel on écrit sa liste d'épicerie. À chaque semaine le client laisse son calepin à madame Gagné, qui remplit la Photo: courtoisie de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean. commande et inscrit les prix. Elle emploie toujours la

même balance mécanique et ne veut pas la changer: «Va falloir me tasser au mur, s'ils veulent me faire changer ma balance, je vais leur dire de prendre la mienne, pi j'en aurai pu». Elle n'a jamais voulu non plus posséder de permis de vente d'alcool. «Le fait d'en tenir, ça veut dire qu'on encourage ça. L'argent fait avec ça, ce n'est pas profitable.»



Photo: courtoisie de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.

En 1988, dans le cadre des Fêtes du 150e anniversaire de la région Sagnenay—Lac-Saint-Jean, l'épicerie de madame Gagné se voit décerner la plaque historique du bâtiment patrimonial pour la ville d'Alma. Voici le texte de présentation de cette plaque, remise lors d'une soirée spéciale.

«Les épiceries du coin ont maintenant disparu, aujourd'hui on va au dépanneur. Mais, sur la rue Scott, à Alma, une ancienne épicerie existe encore où les clients sont accueillis et servis comme autrefois. L'édifice de madame Gagné a conservé un cachet ancien. Son état de conservation est vraiment remarquable. Avec madame Gagné, c'est toute une époque qui perdure et elle mérite les honneurs.»

La plaque installée à l'intérieur du magasin de madame Gagné porte le numéro 50.



"Du baut de ses pignons, on admire la beauté des rivières, responsables de la venue d'Alcan au Saguenay—
Lac-Saint-Jean. Ses murs parlent. Ils racontent des souvenirs d'amitié entre des travailleurs éloignés de leur patelin, des visiteurs de la noblesse et du labeur des hommes qui ont travaillé d'arrache-pied à lui donner une âme..."

Le Manoir du Saguenay demeure là, présent, comme un symbole des aspirations d'une entreprise qui partage son histoire avec celle d'une région.

* Extrait de la brochure "Le Manoir du Saguenay".

On peut se procurer ce document ainsi que les trois tomes de "Mission mondiale, histoire d'Alcan", de Duncan C. Campbell, en communiquant avec la Direction des affaires publiques d'Alcan au Saguenay—Lac-Saint-Jean, (418) 699-3666.

